

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies
ou anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures
du soir, paraissent
dans le numéro du lendemain.

Bulletin météorologique — NOVEMBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

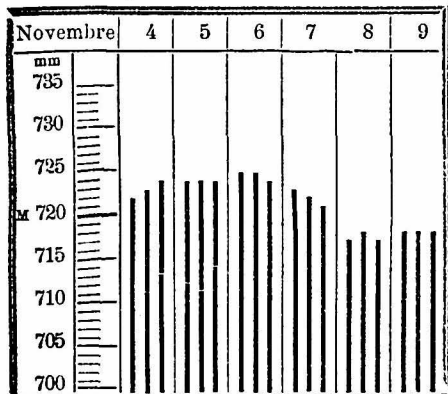
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. en degrés cent.			Vant domin.	ÉTAT DU CIEL
	MOY.	MINI	MAXI		
	MOY.	MUM.	MUM.	DIR.	FOR
9	5.6	2.9	11.6	0	faibl. clair

Pluie pendant la nuit. Chaumont blanc de neige le matin. Toutes les Alpes visibles le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel 719^m.6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

	8	3.8	0.6	6.0	683.2	16.0	SO	moy. couv
9 nov.	1128	-0.7	662.3	O.	Couv.			

Fort vent S.-O. pendant la nuit. Pluie intermittente le matin. Neige par moments dès 10 h. 15. Sol blanc de neige à 6 h. du soir.
7 heures du matin.

Altitude. Temp. Barom. Vent. Ciel.

NIVEAU DU LAC: 429 m. 720

Du 9 novembre (7 h. du m.): 429 m. 700

PHARMACIE OUVERTE
demain dimanche:
A. BOURGEOIS, rue de l'Hôpital.

PUBLICATIONS COMMUNALES
COMMUNE de NEUCHÂTEL

AVIS

Les personnes qui ont installé chez elles des moteurs à pétrole, néoline, benzine ou autres substances analogues, sont invitées à en donner avis, par écrit, à la Direction soussignée, jusqu'au 15 novembre courant au plus tard.
Neuchâtel, le 8 novembre 1894.
Direction de Police.

CONCOURS

Ensuite de la démission honorable du titulaire actuel, la place de **garde-forestier** de la Commune de Saint-Sulpice est mise au concours. — Traitement: 1200 fr.
Le règlement de service est déposé chez M. Gustave Reymond, directeur des forêts, et les soumissions devront être adressées, avec brevet, jusqu'au 15 courant, à M. Alexis Ferrier, président.
St-Sulpice, 8 novembre 1894.
969 Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'UN DOMAINE AU PAQUIER

Samedi 1^{er} décembre 1894, dès 8 h. du soir, à l'Hôtel de la Commune du Paquier, l'héritier de M^{me} Fanny L'Eplattenier née Bertezone vendra par enchères publiques le domaine qu'il possède au Paquier, mesurant 56 1/2 poses de vergers, champs, pâturage et forêts. — Belle situation pour séjour d'été. — Source dans le domaine. — Entrée en jouissance: 23 avril 1895.
Pour visiter l'immeuble, s'adresser au fermier, M. Numa Cache, et pour tous autres renseignements au notaire soussigné.
Boudrevilliers, le 7 novembre 1894.
N1031 C^e Ernest GUYOT, not.

VENTE D'UN IMMEUBLE à BOUDRY

Samedi 24 novembre 1894, à 8 heures du soir, à l'hôtel du Lion-d'Or, à Boudry, vente, par voie d'enchères publiques, de l'immeuble suivant:
Cadastre de Boudry.
Article 640, pl. n° 84, n° 55. Trêches, champ de 2390^m² = 7.077 émines.
S'adresser aux notaires Baillet et Montandon, à Boudry. 936

VENTE D'UNE MAISON A NEUCHÂTEL

Pour sortir d'indivision, les hoirs Bracher exposeront en vente, aux enchères publiques, le **lundi 26 novembre 1894, à 3 heures après midi, en l'étude du notaire Emile Lambelet**, rue de l'Hôpital n° 18, la maison qu'ils possèdent à la rue du Seyon n° 7, à Neuchâtel, désignée au cadastre comme suit:

Article 185, plan n° 2, N° 51, rue du Seyon, logements de 135 m². Limites: Nord, 174; Est, rue du Seyon; Sud, 586; Ouest, rue des Moulins.
Cette maison, au centre de la ville de Neuchâtel, comprend **BOULANGERIE, trois locaux à l'usage de magasin et cinq logements. — Rapport très rémunérateur.**

Pour visiter l'immeuble et pour tous renseignements, s'adresser au notaire Emile Lambelet, à Neuchâtel. 978

973 A vendre, à Hauterive, une petite propriété, composée d'une maison remise à neuf, et d'un petit jardin. Le bâtiment renferme 3 chambres, cuisine, cave, pressoir, écurie et fenil. — S'adresser à l'étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

ANNONCES DE VENTE

M^{me} Cécile Martio, à Peseux, avise public qu'outre ses articles de modiste, elle tient, dès à présent: cravates, brassières, gants, tabliers pour enfants, etc. Se recommande à la bienveillance de sa clientèle. 586c

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On fera, par voie d'enchères publiques, le **lundi 15 novembre 1894, à 9 heures du matin, Place Purry:**

1 montre en or,
12 » argent,
6 bagues en or,
1 duvet, 2 couvertures et des effets d'habillements. 981
Neuchâtel, 9 novembre 1894.
Greffe de paix.

VENTE DE BOIS

La Commune de Bôle vendra, par voie d'enchères publiques, dans ses forêts du Bois-Devant, lundi 12 novembre: 150 stères de sapin,
15 billons,
5 demi-toises de mosets,
30 tas de branches.
Le rendez-vous est au passage à niveau, à 9 heures. 925
Conseil communal.

VENTE DE BOIS

La Commune de Corcelles-Cormondrèche vendra, dans ses forêts du Bois-Rond, Châble Bois-Noir et Plasses, mardi 13 novembre, les bois suivants: 300 stères sapin sec,
1175 fagots »
1800 fagots de chêne,
15 demi-toises mosets,
35 tas de perches,
1 plante mesurant environ 9^m³.
Le rendez-vous est aux Carrières du Bois-Rond, à 8 1/2 heures du matin.
Corcelles, le 8 novembre 1894.
962 Conseil communal.

VENTE DE BOIS

Lundi 12 novembre 1894, la Commune de Rochefort vendra dans ses forêts, à de favorables conditions, les bois suivants: 3000 fagots environ,
12 tas de perches.
Le rendez-vous est à l'Hôtel de Commune, à 9 heures du matin. 953
Conseil communal.

Vente de Bois

Le lundi 12 novembre, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans ses forêts de Chaumont: 250 stères sapin et chêne,
4000 fagots,
10 tas piquets chêne.
Rendez-vous à 9 heures, à la maison du garde, au Plan. 911

VENTE DE BOIS

Samedi 10 novembre, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans sa forêt de Pierre-Gelée près Serroue: environ 200 stères sapin,
1000 fagots,
21 1/2 toises mosets,
15 tas de grosses perches,
18 tas de perches pour jardiniers,
120 billons.
Rendez-vous à 9 heures, à la maison du garde, à Pierre-Gelée. 897

VENTE DE BOIS

Le mardi 13 novembre 1894, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques, dans sa forêt du Chanet, les bois ci-après désignés: 1° 900 plantes, sapin et pesse, pour échelas et charpente.
2° 200 stères sapin.
3° 25 lots dépeuille.
Rendez-vous à Treygnolan, à 8 1/2 heures du matin. 963
Bevaix, le 8 novembre 1894.
Conseil communal.

ATTINGER Frères, NEUCHÂTEL

Vient de paraître:

CALENDRIER NEUCHÂTELOIS

avec armoiries des Communes en couleurs, par Maurice TRIPET, 60 cent.

CALENDRIER SUISSE

avec armoiries des cantons en couleurs, par Maurice TRIPET, 75 cent.

La COQUELUCHE

n'est efficacement combattue que par le

Sirop BALARD

de la pharmacie Bourgeois, à Neuchâtel. 968

A vendre une bonne VACHE prête au veau. S'adresser à Jules Blanck, à Saint-Blaise. 556c

NOUVEAU et GRAND CHOIX:

DESCENTES DE LIT 100 dessins.

TAPIS DE TABLE

TAPIS DE LIT depuis 2 fr. 90

COUVERTURES DE LIT

en laine, fr. 2.50, 3.50, 4.50 jusqu'à 22 fr.

A la HALLE aux TISSUS

11, Rue des Épancheurs, 11

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & C^{ie} PLACE DU PORT

REÇU UN GRAND ENVOI DU JAPON

Provenance directe

Objets en laque: Plateaux, Paniers à pain, Cassettes de toutes dimensions, Coffrets à bijoux, etc.
Bronzes: Brûle-parfums, Vases, Cache-pots, Presse-papiers, Liens de serviettes, etc.
Emaux cloisonnés: Plats, Vases, Brûle-parfums, Garnitures de fumeurs.
Albums illustrés et Photographies du Japon.
Porcelaines, faïences et grès: Tasses à café et à thé, Assiettes.
Plats décoratifs, Bois théières, Potiches, Tubes à parapluies, etc., provenant d'Imari, Owari, Kaga, Bitschiou, Banko, Awata, Awadji, Satzonma, etc.
Prix très modérés 951

Veilleuses angl. «Silver» 1^{re} qté en verres à 10 cts., pour l'usage constant. — Sans huile ni eau! Propres, inodores, économiques! Aussi pour corridors, cabinets. Prix: 85 cts. la boîte. Chez MM. F. Gaudard, épici.; Schinz, Michel & C^{ie}, Bazar; Alfr. Zimmermann, droguerie. 574c

A LA HALLE AUX TISSUS

Magasin du 1^{er} étage

NOUVEAU ET GRAND RÉASSORTIMENT DE

JAQUETTES noires et couleurs haute nouveauté, 12.90, 14.90, 18.80, 22 fr.

Grand choix d'IMPERMÉABLES de 14, 16, 19 fr.

Réassortiment complet en BLOUSES flanelle, de 3.30, 4.50, 5.50

CORSETS

de 3.50 à 12 fr.

Toujours grand choix de JUPONS

de 3 à 15 fr.

Vient d'arriver assortiment surprenant de

MANCHONS & BOAS

pour DAMES & ENFANTS (prochainement le catalogue)

Se recommande,

Alfred DOLLEYRES.

A LA HALLE AUX TISSUS

11, rue des Épancheurs, 11 982

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
ORFÈVRE
ORFÈVRE
ORFÈVRE
Ancienne Maison
JANJAQUET & C^{ie}.
Fondée en 1833.
A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

Dès 6 1/2 heures, prêt à l'emporté:

Mayonnaise de homard
Sauce Vol-au-Vent 975

CHEZ
Albert HAFNER, traiteur



Vos yeux sont-ils fatigués par l'âge, le travail ou les longues veillées? Faites une visite au

MAGASIN D'OPTIQUE
PERRET-PÉTER

9, Épancheurs, 9
NEUCHÂTEL

Vous y trouverez un très grand choix de lunettes et pince-nez pour toutes les vues et s'adaptant sur toutes les formes de nez; verres fins et extra fins, seules qualités recommandables. 915

Prix les plus bas possibles, envois à choix.

Exécution prompte et garantie de toutes les ordonnances de MM. les oculistes

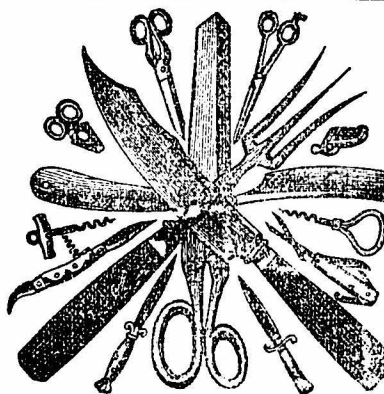
RÉPARATIONS

Le Concentré

MAGGI

en flacons mérite l'attention de toute ménagère économe et pratique. En l'employant elle aura toujours, même sans bœuf, des potages délicieux. En vente chez: Albert Peitpierre, rue du Seyon, Faubourg du Lac.

Les flacons Maggi de 90 cts. sont remplis à nouveau pour 60 cts. et ceux de fr. 1.50 pour 90 cts.



COUPELLERIE JACOT

15, Rue du Temple-Neuf, 15
NEUCHÂTEL

H. LUTHI, successeur

recommande son beau choix de coutellerie, en services de table, couteaux de poche, ciseaux, rasoirs et accessoires; outils d'horticulture, tels que: sécateurs pour la vigne, pour jardin et pour dames; serpettes, greffoirs, scies, seringues de serre, etc. 985

Tondeuses pour chevaux et coiffeurs.

PATINS

Aiguillage tous les jours. — Réparations promptes et soignées.

Confiserie HAFNER

faubourg de l'Hôpital

Marrons glacés

Dépôt des excellents thés d'Old England. Dépôt des plantes de M. Antoine, jar-dinier. 986

PIANO

On offre à vendre, à de favorables conditions, un bon piano (Kriegelstein, Paris) en excellent état, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. S'adresser à M^{lle} Louisa Renaud, aux Geneveys-sur-Coffrane, ou à M. V. Chmielewski, à Peseux. 562c

A vendre

des poudrettes d'une année, blanc et noir. S'adresser à M. F.-Hⁱ Troyon, à Colombier. 989

OCCASION EXCEPTIONNELLE

POUR LES

FÊTES DE NOËL & NOUVEL-AN

Voulant donner plus de développement aux Ouvrages de Dames, ce qui nécessitera une transformation de l'agencement du magasin, nous mettons en

LIQUIDATION

à dater du lundi 12 novembre, tous les articles en magasin, dont voici un aperçu :

Tapisseries

Descentes de lits, tapis de tables, coussins de canapés, coussins de pieds, chemins de tables, couvertures de berceaux, bandes pour ameublements, pantoufles, etc., etc.

Articles toile dessinée

Nappes, chemins de tables, serviettes, linges de toilette, dessous de plats, poches de nuit, poches à gants, servantes, serviettes d'enfants, bavettes, plaid, porte-journaux, paniers à dessert, dessus de plateaux, fourres de parapluies, rouleaux à musique, dessus de touches, etc., etc.

Objets fantaisie

Nécessaires à ouvrages, pochettes, ridicules, signets, liens de serviettes, sacs à patins, étuis à services; étuis à clés, à peignes, à ciseaux, à couteaux; porte-aiguilles, coupe-papier, bouchons de lampes; boîtes à gants, à cravates, à faux-cols; cadres à photographies, buvards, paniers à pain, etc., etc.

Canevas plusieurs teintes, étamines; bandes avec bords pour ameublements; draps, peluches.

Soies

Filoselles de fabrique française, soies, chenilles, franges, cordons, appliques, ancras et autres, etc.

Laines

Laines à broder, laine du Nord, laine Soudan, laine Terneau, laine Perse, laine Gobelin, laine Japon, laine Hermine, laine Perlée, laine Lypsis, laine de Schaffhouse, laine de Hambourg, laine Colombia extra pour le crochet.

Cotons

C. Rococo, Bulgare, Anglais, Estramadure, Harris. Cotons à crocheter D. M. G. et autres.

Articles de bébés

Capotes, robes, douillettes, brassières, tabliers, vareuses, jupons, caleçons, chemises, bas, souliers de laine, langes, cache-linges.

ROBES DE BAPTÊME

Reçu joli choix de

TABLIERS

forme Empire, modèles riches

Ganterie - Ruches - Rubans

GRAND ASSORTIMENT DE

BIJOUTERIE FANTAISIE

dans tous les prix

Toutes les marchandises sont nouvelles et, par conséquent, de première fraîcheur.

Se recommandent,

MILLES FAVRE

Magasin sous le Grand Hôtel du Lac

NEUCHÂTEL

FUMIER Environ 300 pieds bon fumier de cheval, bien conditionné. S'adr. Trois-Portes 7. 570c

Territet-Montreux (Vaud)

OCCASION

Une jolie voiture, tout à fait remise à neuf, est à vendre. — S'adresser à Jakob, maréchal, Evole. 572c.

A remettre pour cause de santé, un bon commerce de marchand-tailleur, en pleine activité. On traitera de gré à gré. S'adr. sous H. 4251 M. à Haasenstein & Vogler, Montreux.

A LA HALLE AUX TISSUS

11, Rue des Epancheurs, 11

Le plus grand choix de

ROBES

à partir de 5, 6, 7, jusqu'à 30 francs

la **ROBE** entière.

ALFRED DOLLEYRES, — 11, ÉPANCHEURS

Toujours belle Maculature à 30 centimes le kilo, au bureau de cette feuille.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande

UN BON CHEVAL

excellent trotteur et garanti sage à la voiture et à la selle. Adresser offres sous N. 12797 L. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Lausanne.

AVIS

On cherche à reprendre, à Neuchâtel, un magasin d'épicerie, etc., ou un magasin de cigares et tabacs, bien situé et ayant bonne clientèle assurée. Adresser offres de suite, avec conditions, sous chiffre H. 976 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, dès Noël 1894, à des personnes tranquilles, un logement de trois pièces et belles dépendances, situé à la rue du Musée. — Convient aussi pour bureaux. — S'adr. à l'Etude Clerc, notaire. 945

Commune de Fenin-Vilars-Saules

A LOUER

La Commune de Fenin-Vilars-Saules offre à louer, de suite ou pour Saint-Georges 1895, un beau logement situé à Saules, composé de trois chambres, cuisine, cave, bûcher et un grand jardin. — Prix avantageux. (H. 719 N.) S'adresser à M. Alexis DESSAULES, à Saules. (N. 978 C°) Vilars, le 25 octobre 1894.

Conseil communal.

A louer, pour le 24 juin 1895 ou plus tôt si on le désire, un bel appartement de 6 pièces et toutes dépendances nécessaires, orienté au midi, très confortable et situé dans un des beaux quartiers de la ville. — S'adr. Etude Guyot, Môle 1. 958

A louer, de suite, à Chez-le-Bart, un bel appartement composé de 4 chambres, cuisine avec eau sur l'évier. Belle cave, grand galetas, jardin, arbres fruitiers. — Belle vue sur les Alpes. S'adr., pour le visiter, à M^{me} Lucie Brandt, propriété Humbert, Chez-le-Bart. 876

A louer, immédiatement ou pour Noël, à proximité de la Gare, deux logements de 2 et de 4 chambres. — S'adr. Etude E Bonjour, notaire. 960

A louer, à Neuchâtel, pour une date à convenir, une maison double, sise sur les deux principaux passages; conviendrait pour un grand commerce ou brasserie-restaurant. Ecrire R. 59, poste restante.

A louer, pour le 24 juin 1895, une belle propriété comprenant maison de maître renfermant onze chambres et belles dépendances. Terrasses. Jardin. — Belle vue. Cet immeuble, situé tout près du Collège des Terreaux, conviendrait à un pensionnat. S'adr. Etude A.-Numa Brauen, notaire, Trésor 5. 573

A louer, pour tout de suite ou pour Noël, dans le quartier de l'Est, un 4^{me} étage, bien exposé, de 4 pièces. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 518c

OFFRE DE LOGEMENTS

Deux logements, à la campagne, à louer pour Noël, composés chacun de 3 chambres avec dépendances. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 891

G. Clottu-Bernard, à St-Blaise, offre à louer un appartement de deux pièces, cuisine et dépendances. 847

A louer de suite ou pour Noël, à St-Blaise, logement de six pièces, cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser à l'étude du notaire J.-F. Thorens. 81

COLOMBIER rue Haute, à louer, pour Noël, un appartement de trois chambres, cuisine avec eau, galetas et caveau. Prix : fr. 280 par année. S'adresser, pour le voir, à M^{me} Marchand, au Café Fédéral, et, pour traiter, à la Grande Brasserie, à Neuchâtel. 733

A louer, Parc 41, un logement au rez-de-chaussée et une portion de jardin. S'adr. à Henri Landry, Ecluse 47. 922

531c A louer pour Noël, Chemin du Rocher 5, un logement de 3 chambres et dépendances. S'adr. Côte 2 a.

On offre à louer, à des personnes tranquilles, un logement composé de 3 chambres, cuisine et dépendances, avec portion de jardin. S'adresser à Fanny Auberson, à Boudry. 481c

CHAMBRES A LOUER

Dès le 12 novembre, chambre meublée et pension. Diners seuls pour dames et messieurs, rue Pourtalès n° 1, rez-de-chaussée. (H 991 N)

Jolie chambre meublée, avec ou sans pension. Rue Coulon 2, 3^{me} étage. 588c

Au centre de la ville, à louer, au premier étage, 2 jolies petites chambres meublées. S'adr. magasin du Temple-Neuf 16. 566c

579c A louer une chambre meublée, avec part à la cuisine, à une brave personne ayant ses occupations dehors. S'adresser : Petit-Pontarlier n° 2.

JOLIES CHAMBRES MEUBLÉES

PENSION SOIGNÉE 799

Rue des Beaux-Arts 9, 2^e étage.

A louer, une jolie chambre meublée, indépendante, pour un monsieur rangé. S'adresser Bazar Central. 552c

On offre à louer deux jolies chambres meublées, indépendantes, dont l'une pour tout de suite et l'autre pour le 15 courant. S'adresser Côte 3, 2^{me} étage, à gauche. 501c

Dans une famille de commerçant de la ville, on cherche deux messieurs, pour la chambre et la pension. Vie de famille et nourriture soignée. S'adresser au magasin horticole, Trésor 2 bis. (H 845 N)

Place pour un coucheur, rue St-Maurice 6, 4^{me} étage. 460c

Chambre et pension. Orangerie 4, 1^{er} étage, à gauche. 543c

Mansarde non meublée à louer, rue Pourtalès 7, au 1^{er}. 527c

A louer une jolie chambre meublée, pour un ou deux messieurs. Pension si on le désire. Rue J.-J. Lallemand 7, 3^{me} étage. 529c

577c Jolie petite chambre meublée, à louer, se chauffant. Avenue du 1^{er} Mars 24, au second, à droite.

532c Jolie mansarde meublée. — Rue Pourtalès 4, 3^{me} étage.

Jolie chambre meublée, à un Monsieur, Orangerie 6, 3^{me} étage. (H 678 N)

Pension soignée et jolie chambre. Diners seuls pour dames et messieurs. Rue Pourtalès 5, 2^{me} étage. 54

Pour un monsieur rangé, jolie chambre meublée, vue sur le lac et les Alpes. — S'adresser le matin, rue Pourtalès 13, 4^{me} étage. 315

Jolies chambres avec pension soignée ou pension seule, vis-à-vis de l'Académie, rue Coulon n° 8, au second. 448c

A louer une chambre meublée. S'adr. à Lina Gehry, Temple-Neuf 8. 482c

496c A louer une jolie chambre meublée, indépendante S'adresser faubourg du Lac n° 8.

514c A louer une belle chambre meublée, indépendante et se chauffant, pour un monsieur rangé. S'adresser rue du Seyon 11, 3^{me} étage.

A louer une belle chambre à coucher, avec salon, pour dame ou monsieur, avec pension. S'adr. Vieux-Châtel 6. 250

LOCATIONS DIVERSES

A louer, dès maintenant, un grand local très clair, pouvant être utilisé comme atelier ou entrepôt de marchandises légères. Prix modique. S'adr. à M. G. Vuille, rue du Seyon 36, Neuchâtel. 734

A louer, de suite, un petit magasin ayant issue sur la rue du Seyon et la Grand'rue. S'adresser Etude A.-Numa Brauen, notaire, Trésor 5. 797

ON DEMANDE A LOUER

516c Un petit ménage sans enfants demande à louer pour Noël, si possible aux abords de la ville, un petit logement de deux pièces et dépendances. S'adresser Tertre n° 1, 1^{er} étage, à droite.

On demande à louer, dès maintenant ou pour Noël, un bel appartement de 5 à 6 chambres, situé en ville. Faire les offres au notaire A.-N. Brauen, Trésor 5. 930

On demande à louer

pour le printemps prochain, dans la région du Vignoble, un domaine de moyenne étendue. Des garanties de tout premier ordre sont assurées au bailleur. Adresser les offres à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel, sous H. 898 N.

OFFRES DE SERVICES

585c Une fille cherche à se placer comme fille de chambre ou bonne d'enfants. — S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler.

583c Une personne d'un certain âge, bien au courant du service de table, sachant coudre et repasser, cherche une place comme femme de chambre, ou pour faire le ménage d'une dame ou d'un monsieur seul. S'adresser à l'hôtel de Tempérance, rue du Pommier.]

Un jeune homme robuste

désirant apprendre à fond la langue française, cherche place, de préférence chez un bon agriculteur, pour se perfectionner dans l'agriculture. — Offres sous chiffres Vc. 4957 Y. à Haasenstein & Vogler, à Berne.

972 Une jeune fille de la Suisse allemande, sachant passablement cuire, cherche une place comme cuisinière. S'adr. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Un jeune homme de toute confiance cherche à se placer dans un magasin ou dans un café. Rue St-Maurice 6, 4^{me} étage. 589c

Une jeune personne de toute confiance, qui aime le travail, demande quelques heures d'occupation, le matin et l'après-midi. Adresse : M^{me} F.-L., Ecluse 31, 4^{me} étage, à droite. 445c

Une cuisinière de toute confiance, âgée de 26 ans et connaissant bien sa partie, cherche place dans une bonne maison. Renseignements à prendre rue des Epancheurs 5, au magasin. 500c

Une sommière d'un extérieur agréable, bien au courant du service et pouvant fournir d'excellents certificats, cherche à se placer dans un bon café-brasserie de la ville. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera. 463c

Une fille de 24 ans cherche, pour tout de suite, une place de femme de chambre dans une famille chrétienne. Elle sait bien coudre et repasser et a de bons certificats. S'adresser chez M^{me} Schenker, restaurant du Port d'Hauterive, près Saint-Blaise. 528c

575c Une bonne cuisinière demande une place pour de suite, dans une bonne maison en ville. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera.

Un jeune homme de bonne conduite, âgé de 21 ans, cherche à se placer comme domestique de magasin

Pour les renseignements, s'adresser à la brasserie Strauss. 535c

Une jeune fille ayant de bonnes recommandations, cherche à se placer comme femme de chambre. S'adresser rue du Château, n° 2, au second. 511c

Une personne d'une trentaine d'années, connaissant tous les travaux d'un ménage, demande place pour tout de suite. S'adr. rue du Seyon 36, au second. 544c

Une jeune fille de 20 ans, ayant de bonnes recommandations, cherche à se placer comme femme de chambre. S'adr. rue de l'Industrie 8, rez-de-chaussée, à droite. 548c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Une domestique, bien recommandée, trouverait à se placer pour faire les travaux d'un ménage. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 561c

On demande de suite une jeune fille pour faire tous les travaux de ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 587c

578c Dans un pensionnat de demoiselles, on cherche, pour tout de suite, une bonne cuisinière, propre et active. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera.

On demande comme volontaire

une jeune fille de la Suisse française, de suite, pour soigner des enfants et s'aider au ménage. Prière de s'adresser sous chiffres Qc. 4937 Y. à Haasenstein & Vogler, Berne.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

LA FAMILLE, bureau général de placement, rue du Château 11, demande des bonnes cuisinières pour restaurant et hôtel. — Offre plusieurs jeunes hommes comme domestiques de campagne, portiers et garçons.

COMPTABILITÉ

Un comptable est demandé pour organiser une comptabilité. Ecrire case 95, Neuchâtel. 534c

ON DEMANDE

pour le 15 courant, un bon scieur, à la scierie de Saint-Blaise. 504c

DEMANDE DE VIGNERON

On demande un vigneron habile et expérimenté, pour une quantité de vignes à fixer ultérieurement. Inutile de se présenter sans de très bonnes recommandations. S'adr. B. K. D. 3434, poste restante, Neuchâtel. 800

On cherche, pour une jeune fille de 17 ans, ayant terminé ses classes dans les écoles supérieures de Zurich, connaissant assez bien les langues française et anglaise, et bien versée dans les ouvrages manuels féminins, une place comme

Demioiselle de Magasin

ou dans une bonne famille pour la surveillance des enfants. Offres sous chiffres M. 4634c Z. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich.

584c Une demoiselle de toute confiance, bien au courant du commerce, cherche emploi dans un magasin. Bonnes références à disposition. On accepterait au besoin une place de remplaçante. S'adresser Terreaux 1, 1^{er} étage.

500c Une jeune fille, ayant fréquenté toutes les classes primaires de Neuchâtel et pendant deux années des classes secondaires, connaissant le français et l'allemand, cherche une place dans un magasin. S'adresser à Haasenstein & Vogler.

CHERCHÉ

Un jeune instituteur de l'Oberland bernois désire trouver, pour cet hiver, une place où il aurait l'occasion de se perfectionner dans le français. On préfère un emploi dans un bureau ou un poste d'instituteur. On ne demande pas de salaire, au contraire. — S'adresser à Fr. Allenbach, instituteur, à Gilbach près Adelboden (Berne). 974

Un jeune homme allemand désire se placer comme volontaire dans une maison de commerce où il recevrait la pension chez le patron, contre son travail. Il a fait son apprentissage à Zurich et parle déjà assez bien le français. Offres sous chiffres H. 971 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Une demoiselle de magasin capable

spécialement versée dans la bonneterie et la mercerie, cherche place pour tout de suite ou pour plus tard. Elle possède quelques connaissances de la langue française. Excellents certificats à disposition. S'adresser sous chiffre Fc. 4695 G. à Haasenstein & Vogler, Saint-Gall.

Chef de bureau retraité désirerait trouver une tenue de livres, soit dans un magasin, soit à faire chez lui. Il accepterait aussi un emploi dans un bureau. Muni de son diplôme universitaire de France, il donnerait des leçons de français. Conditions modérées. S'adresser à M. E. P., au Villaret, par St-Blaise. 453c

Une demoiselle de la ville cherche place dans un magasin. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 498c

Un garçon de 21 ans, recommandé, sachant les deux langues, cherche à se placer dans un magasin. S'adresser à M^{me} Marolf-Ritzmann, à Cerlier. 508c

Un comptable expérimenté et de toute discrétion, disposant de quelques heures dans la soirée, se chargerait de travaux de comptabilité ou autres analogues. S'adresser à M. Th. Krebs, rue de l'Hôpital 4. (H. 970 N.)

536c Une jeune Zurichoise, intelligente, ayant passé trois mois comme assujettie tailleur, après apprentissage, cherche à se placer à Neuchâtel ou environs pour apprendre le français. Adresser les offres rue du Coq-d'Inde 3, 2^{me} étage, Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu, de Pesex à Neuchâtel, une boîte argent, porte-allumettes. Prière de la rapporter au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel, contre récompense. 563c

AVIS DIVERS

Une jeune fille de 8 à 15 ans, désirant apprendre l'allemand, trouverait à se placer chez M. Jakob Leiser-Christen, à Amerzwyl, près Lyss. Prix de la pension : 200 fr. par an. Bon traitement. Ecole primaire. (H 988 N)

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que les réunions de prière et d'édification du samedi soir recommencent dès AUJOURD'HUI, 10 NOVEMBRE, à 8 heures, à la Chapelle des Terreaux. 980

RÉUNION FRATERNELLE

Mardi 13 novembre 1894

à 8 h. du soir 573

à la Chapelle des Terreaux

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités.

Dimanche 11 Novembre

à 7 h. du soir

à la Chapelle des Terreaux

CONFÉRENCE

par M. le pasteur E. Morel.

SUJET : 979

L'Épître de Saint Paul aux Philippiens.

Une demoiselle ayant passé plusieurs années en Allemagne désire donner des leçons d'allemand et de français. Elle en échangeait aussi contre des leçons de conversation anglaise. Préparations de devoirs d'école. S'adr. à M^{lle} Eberhard, Vieux-Châtel 15, rez-de-chaussée. 577c

Banque Cantonale Neuchâteloise

SERVICE D'ÉPARGNE

Les opérations du Service d'Épargne ont commencé le 1^{er} octobre.

L'intérêt bonifié par la Banque est fixé à 3 1/2 % jusqu'à fr. 1,000, et à 3 % de fr. 1,001 à fr. 3,000. (H. 40 N.)

Les dépôts sont reçus :

au siège principal, à Neuchâtel, à la succursale de la Chaux-de-Fonds, à l'agence du Locle, à l'agence de Fleurier, à l'agence de Cernier.

Les heures de caisse sont : de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures. En outre, le lundi, de midi à 2 heures.

Le règlement spécial concernant le Service d'Épargne de la Banque est mis à la disposition du public à toutes nos caisses.

La Direction.

581c Une bonne famille de Berne désire prendre un enfant en pension S'adresser à M^{me} Grüssi, rue des Bouchers 34, Berne.

LANDSTURM

La Société des Sous-Officiers de Neuchâtel ayant décidé d'organiser un cours de connaissance de l'arme pour les soldats d'infanterie du landsturm, ceux d'entre eux qui désirent faire connaissance avec leur vétéral sont cordialement invités à se rencontrer, sans armes, lundi 12 novembre 1894, à 8 1/4 heures du soir, au local, café Strauss, 1^{er} étage. 907

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Direction : ALPHONSE SCHELER

Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 h.

Mardi 13 Novembre 1894

SI J'ÉTAIS ROI

Opéra-comique en trois actes.

Paroles de Brésil.

Musique d'Adolphe Adam.

Prix des places pendant la saison d'Opéras :

Loges grillées, fr. 4. - Premières, fr. 3.50. Parterre, fr. 2.25. - Secondes, fr. 1.25.

Location, sans augmentation de prix, au magasin de musique et instruments en tous genres de M^{me} Sandoz-Lehmann, Terreaux 3.

Café-Brasserie de l'Industrie

Tous les samedis, dès 6 heures :

Souper aux tripes.

TOUS LES JOURS :

Choucroute avec gnagis.

Wienerli avec meerretig.

Salle pour sociétés avec piano

Se recommande 568c

Ferdinand SCHELL.

OBLIGATIONS 3 % à LOTS

DE LA SOCIÉTÉ DE

CRÉDIT FONCIER DU ROYAUME DE HONGRIE

La Société de Crédit Foncier du Royaume de Hongrie est autorisée à émettre, en vertu de la loi IX de l'année 1889 et d'arrêtés de S. E. le ministre des Finances de Hongrie, des obligations 3 % à lots pour un montant total de

35,000,000 Florins = 70,000,000 Couronnes

divisé en 350,000 titres au porteur, au capital nominal de 100 Florins = 200 Couronnes, en représentation de prêts effectués aux Municipalités, Villes, Communes, et autres personnes juridiques.

Ces obligations seront, en vertu d'un arrêté ministériel, reçues comme cautionnement par toutes les caisses de l'Etat.

Amortissables en soixante-cinq années par tirages au sort, elles sont productives d'un intérêt de 3 % payable par coupons semestriels, le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre, en Hongrie, en Hollande et en Suisse.

Chaque obligation est assurée du remboursement au pair, plus une prime de dix pour cent, soit au total 220 Couronnes.

Toute obligation remboursée sera remplacée par un titre de jouissance.

Toutes les obligations, tant de capital que de jouissance, participeront pendant toute la durée de l'emprunt à des tirages de lots de Couronnes 200,000, 100,000, 75,000, 50,000, 40,000, etc., suivant le plan figurant sur le prospectus.

Une obligation qui aura gagné une première fois un lot continuera donc à participer aux tirages, et pourra ainsi gagner un ou plusieurs autres lots. Pendant les sept premières années (1895 à 1901), les tirages auront lieu comme suit :

25 JANVIER		25 AVRIL		25 JUILLET		25 OCTOBRE	
1 lot de	C. 200,000	1 lot de	C. 100,000	1 lot de	C. 200,000	1 lot de	C. 100,000
1 » à 2000	» 5,000	1 » à 2000	» 4,000	1 » à 2000	» 5,000	1 » à 2000	» 4,000
3 » à 400	» 6,000	3 » à 400	» 6,000	3 » à 400	» 6,000	3 » à 400	» 6,000
15 » à 400	» 6,000	15 » à 400	» 6,000	15 » à 400	» 6,000	15 » à 400	» 6,000
20 lots de	C. 217,000	20 lots de	C. 116,000	20 lots de	C. 217,000	20 lots de	C. 116,000

Pour les années subséquentes, voir sur le prospectus le plan général des tirages.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Sur le montant de cet Emprunt :

100,000 Obligations de 100 Florins = 200 Couronnes 3 % avec lots

de la Société de Crédit Foncier du Royaume de Hongrie, seront mises en souscription publique le

Jeudi 15 novembre 1894

A Budapest, à la Société de Crédit Foncier du Royaume de Hongrie.

» Banque Hongroise d'É-compte et de Change.

A Amsterdam, » Banque de Paris et des Pays-Bas.

» chez MM. Lippmann, Rosenthal & C^{ie}.

» Wertheim & Gompertz.

A Genève, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

» chez MM. A. Chenevière & C^{ie}.

» Darier & C^{ie}.

» Lombard, Odier & C^{ie}.

A Genève, chez MM. Ern. Pictet & C^{ie}.

A Bâle, à la Banque Commerciale de Bâle.

A Berne, chez MM. Ernst & C^{ie}.

A Lausanne, chez MM. C. Carrard & C^{ie}.

A NEUCHÂTEL, chez MM. Berthoud & C^{ie}.

» FURY & C^{ie}.

A Zurich, à la Société de Créait Suisse.

Le prix d'émission est fixé à **110 Florins = 220 Couronnes**, plus les intérêts courus à partir du 1^{er} novembre jusqu'au jour de la répartition, ce qui, au change du jour, fait ressortir le prix d'émission en Suisse à

FRANCS 223 NETS

par obligation, jouissance du 1^{er} novembre 1894, libérée à la répartition.

La répartition est fixée au 26 novembre.

Les souscripteurs auront la faculté de se libérer à toute époque à leur convenance, du 26 novembre jusqu'au 10 janvier 1895, en ajoutant au prix d'émission les intérêts courus de 3 % depuis le 26 novembre jusqu'au jour du paiement.

Les bureaux de souscription pourront demander un versement de garantie.

Il sera délivré aux souscripteurs des certificats provisoires qui seront échangés le 10 janvier au plus tard contre des titres définitifs.

Le premier tirage des lots, qui aura lieu le 25 janvier 1895, ne se fera que sur les titres définitifs.

Pour plus amples détails, voir le prospectus d'émission que l'on peut se procurer dans tous les bureaux de souscriptions

NB. D'après le nouveau système monétaire austro-hongrois : 1 Florin = 2 Couronnes.

(H. 9269 X.)

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE & INDUSTRIELLE

J. ROSSI-VOGT

COLOMBIER (Neuchâtel)

Vaste galerie de pose, au rez-de-chaussée, pour groupes de sociétés, veloceman, familles, etc. — Spécialité d'agrandissements directs. Reproductions d'anciennes photographies et inaltérables. — Encadrements en tous genres. — Ouvrage soigné. — Prix modérés. L'atelier est ouvert tous les jours et on opère par tous les temps. 83

CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL

La Caisse d'Épargne a l'honneur d'informer le public, qu'ensuite de la demande qui lui en a été faite, la Caisse de Neuchâtel, sera ouverte pour recevoir les dépôts, le samedi et le dernier jour de chaque mois, de 8 à 9 heures du soir.

Les remboursements n'auront lieu que pendant les heures habituelles de la Caisse, qui restent fixées comme du passé de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

LA DIRECTION.

Couturière

M^{lle} Mathilde Humbert prie ses clientes de remettre leurs ordres, jusqu'à nouvel avis, chez M^{lle} A. Widmer, magasin de lainerie, rue du Château 4. 567c

ZITHARISTE

M^{lle} B. Bloch, rue des Moulins 25. 565c

ROBES & CONFECTIONS

Une bonne couturière, sortant d'un des meilleurs ateliers de Lausanne, se recommande aux dames de la ville et des environs pour tout ce qui concerne sa profession. Par un travail prompt, soigné et la modicité de ses prix, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite. — S'adresser au magasin Savole-Petitpierre ou directement à elle-même, rue J.-J. Lallemand n° 5, 2^{me} étage. A la même adresse, on demande une apprentie. 633

PENSION soignée et jolies chambres pour dames et messieurs. Diners seuls. Chez M^{me} Graber, rue Pourtalès 2. 413c

COURS

DE DANSE et de BONNE TENUE

Les cours de M. Edvard AUDETAT, prof., s'ouvriront prochainement. 474

Cours pour demoiselles, messieurs, enfants.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à la librairie Bickel-Henriod.

HOTEL DU VAISSEAU

CE SOIR :

TRIPES

Naturelles et mode de Caen

Dimanche soir : 852

CIVET

BAL PUBLIC

Le DIMANCHE 11 NOVEMBRE

dès 3 heures après midi 961

AU DÉBIT de la

BRASSERIE DE BOUDRY

RESTAURANT

HOTEL SUISSE - Schweizerhof

Tous les jours :

TÊTE DE VEAU

Choucroute avec viande de porc assortie.

Saucisses de Francfort

AVEC RAIFORT

Wienerlis et gnagis.

Tous les samedis :

CIVET DE LIÈVRE

Se recommande, 992

J. ALLENBACH.

PREMIER ET SEUL

INSTITUT DE COUPE

pour vêtements de dames et enfants

diplômé avec médaille par l'Académie européenne des modes.

La méthode la plus simple et facile pour confectionner ses vêtements seul et pour apprendre la coupe à fond et pratiquer la profession.

Les élèves travaillent pour elles-mêmes. Renseignements sérieux chez les dames qui ont suivi mes cours de trois mois.

Tous mes corsages sont garantis, sans exception, 70

Vente de patrons sur mesures.

Envoi de prospectus sur demande.

M^{lle} DUBOIS

institutrice, professeur de coupe AVENUE DU 1^{er} MARS 12

TONNALLE

CHALET DU JARDIN ANGLAIS

Bureau 7 h. Rideau 8 h.

Dimanche 11 novembre 1894

Soirée Théâtrale & Dansante

donnée par la

Société SAINTE-HÉLÈNE

PROGRAMME :

L'HOMME BLASÉ

Comédie en 2 actes, par DUVERT

et LAUZANNE

Une avalanche de domestiques

Folie-vaudeville en 1 acte, par E. DURAFOUR

10 1/2 h. DANSE 10 1/2 h.

BONNE MUSIQUE 942

Entrée : 50 centimes

Pour les détails voir les programmes.

EMPLÂTRE POREUX



WILLIAMS

Précieuse découverte américaine. Le meilleur, le plus rapide, le plus sûr remède contre : Rhumes, affections de poitrine, bronchites, asthmes, lumbagos, entorses, torticolis. Calmant infallible de toutes les douleurs. Toute personne exposée aux intempéries devrait porter un Emplâtre poreux Williams. Emploi très facile, très propre, sans aucun des inconvénients des huiles, onguents, thapsias, etc., sans démangeaisons, boutons, ni rougeurs. — Prix : 1.25 dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôts généraux : Pharm. Guehardt Dardel, Bourgeois et Donner, à Neuchâtel.

AVIS. Nous avons appris que des pharmaciens, à qui on a demandé des emplâtres poreux Williams, ont essayé de faire prendre quelque imitation sans valeur, en disant : « C'est la même chose ». Nous prévenons donc nos lecteurs de refuser absolument tout emplâtre poreux (américain ou autre) qui ne porte pas la marque de fabrique Williams et ne porte pas la marque de fabrique ci-dessus (les 3 personnages).

(H. 102 X.)

Offres très Nouvelles en étoffes pour dames et messieurs
 Flanelle, véritables Cheviots anglais, Draps anglais, qualités excellentes, double largeur, par mètre, de fr. 1.25, 1.45 à fr. 8.75.
 Echantillons promptement franco.
Oettinger & Co, Centralhof, Zurich

Maladies de Poitrine

M. le Dr Schrader à Wrisbergholzen écrit : « L'hématogène du Dr-méd. Hommel, que j'ai employé dans deux cas de tuberculose, avec arrêt complet des fonctions digestives, a été très efficace comme incontestable excitant de l'appétit et fortifiant. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 21

F. Jelmoli, dépôt de fabrication, Zurich. Grands avantages comme prix, choix et qualités en Etoffes pour messieurs et dames, depuis 75 cts. à fr. 14.50 le mètre. Toilette depuis 25 cts. le mètre. Couvertures lit et bédail, de fr. 1.55 à fr. 29. Quels articles faut-il vous échantillonner franco ?

DYNASTIE BIENFAISANTE

Chacun connaît l'odeur du Congo, si puissante, ses effets sur le teint, sa vertu blanchissante, Et dans tous les pays on en use, je crois : C'est le roi des savons, c'est le savon des rois. Comtesse de L..., au savonnier parisien, Victor Vaisnier.

NOUVELLES POLITIQUES

Russie

La dépouille mortelle du tsar a quitté Yalta, hier, pour prendre la mer, au milieu d'une foule imposante, calme et recueillie. Le prince Troubetskoï, suivi du clergé, marchait en tête du cortège; le confesseur du tsar portait une image sacrée que l'empereur Alexandre a embrassée avant de mourir; puis venait le cercueil porté par des marins de l'Etoile-Polaire. Immédiatement après, l'empereur Nicolas, avec le prince de Galles et les grands-ducs, escortés par des grenadiers. La tsarine et les princesses suivaient dans des voitures de deuil. Les Tartares de Crimée et des députations d'autres régiments formaient l'escorte militaire. Des prêtres musulmans accompagnaient les Tartares, puis venaient des Cosaques et une délégation du régiment impérial.

Un catafalque avait été dressé au débarcadère, où un service de Requiem a été célébré. Puis le cercueil a été transporté à bord du croiseur, qui est parti pour Sébastopol, au milieu des salves des navires et des batteries de terre. Pendant le voyage de Sébastopol à Saint-Petersbourg aucun train ne circulera sur la ligne.

Extrême-Orient

La nouvelle de la prise de Port-Arthur était prématurée, mais elle nous reviendra sans doute avant peu de temps et sans, cette fois, qu'il y ait besoin de la démentir. En effet, des torpilles de fond ont été placées à Port-Arthur. Plusieurs vaisseaux de guerre chinois sont enfermés dans le port et ne peuvent en sortir. Les Japonais sont maîtres de la mer, et, par terre, le maréchal Oyama menace la place.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Le 3 octobre, l'amiral italien Magnaghi se promenait aux environs du fort du Diamant, sur les hauteurs qui dominent Gènes, quand il fut arrêté comme espion sur l'ordre du capitaine commandant le fort. Malgré les protestations de l'amiral, qui avait immédiatement décliné ses noms et qualités, le capitaine voulait tout d'abord faire conduire son prisonnier au district par un piquet de soldats ayant baïonnette au canon. Mais, après mure réflexion, un lieutenant, mandat téléphoniquement du fort de l'Eperon, fut seul chargé d'accompagner le prétendu espion.

Pendant le trajet, le lieutenant, convaincu de l'identité de l'amiral, permit à ce dernier d'entrer dans son appartement de la rue Balbi pour prévenir sa famille. Quelques minutes après, l'amiral, en grande tenue et porteur de toutes ses décorations, rejoignait son conducteur qu'il emmenait lui-même, cette fois, chez le général commandant la division. Inutile d'ajouter que celui-ci présenta ses excuses à l'amiral Magnaghi et réprimanda vivement le capitaine, commandant le fort du Diamant, qui avait vu un espion dans un simple promeneur.

M. Roulinat, grand négociant en diamants de Paris, avait pour correspondant à Nice un commerçant honorablement connu, M. Vieule, âgé de soixante-dix ans, qui dirigeait une maison de bijoux et diamants dans cette ville, une autre à Toulouse, etc.

Vers le milieu d'octobre, M. Vieule vint à Paris et fit à la maison Roulinat une forte commande d'environ 150,000 fr. de diamants qu'il emporta. En même temps, il pria M. Roulinat de lui prêter 50,000 fr. pour des échéances urgentes fin octobre. La confiance qu'on avait en lui était telle qu'on l'obligea sans hésiter. En somme, M. Vieule avait sur lui plus de 200,000 fr. à son départ de Paris. Il alla à Marseille et séjourna les dimanches 23 et lundi 28 au Terminus Hôtel. Le lundi matin, il partait pour Nice, puis on n'a plus entendu parler de lui. Ni sa famille, ni ses amis, ni M. Roulinat n'ont eu de ses nouvelles. En raison de son grand âge, de son crédit illimité et surtout de l'état prospère de ses maisons,

l'idée d'une fuite doit être écartée. M. Vieule n'a pu songer à une escroquerie pareille dans sa situation. Par contre, on s'explique très bien que des malfaiteurs, au courant de ses habitudes et sachant qu'il portait constamment des bijoux sur lui, aient eu l'idée de l'assassiner pour le voler. Jusqu'à présent, il a été impossible de recueillir le moindre indice.

La municipalité de Würzburg (Bavière) a élevé un monument à la mémoire des soldats français qui sont enterrés au cimetière de la ville. Le monument est composé d'un rocher portant une plaque en bronze sur laquelle sont gravés les noms des morts, et décoré, à sa base, d'un sabre-baïonnette et d'un képi français couronné de lauriers.

Le professeur Leyden, qui est de retour à Berlin, a déclaré que l'autopsie du corps du tsar a confirmé son diagnostic. Cette autopsie fut faite dans la nuit du 2 au 3 novembre par le professeur Grube, de l'Université de Charkoff, dont l'arrivée avait été retardée par une obstruction de la voie ferrée, couverte de neige. L'autopsie a révélé l'existence d'une néphrite chronique, avec commencement d'atrophie rénale et légère hypertrophie cardiaque, ainsi que de foyers d'inflammation sporadique à l'aile du poumon. Il n'y avait aucune trace de lésion à l'estomac. Le docteur Leyden dit qu'Alexandre III savait depuis longtemps qu'il était perdu. Il supportait ses souffrances en fataliste; jusqu'au dernier instant, il a rempli son devoir de souverain.

On mande de Savannah (Géorgie) que des incendies ont éclaté presque simultanément sur sept steamers anglais ancrés dans le port. Environ quatre mille balles de coton ont été détériorées. On a trouvé une certaine quantité de phosphore dans la soute d'un des navires. On croit que le sinistre a été causé par des incendiaires et se rattache à la récente grève des chargeurs de coton.

Pendant les six premiers mois de cette année, vingt-et-une personnes ont trouvé la mort dans des accidents de montagne et sept ont été blessées. Depuis le 1er juillet on a constaté cinquante-deux morts et treize blessés. Les Alpes helvétiques donnent trente-trois morts et sept blessés; les montagnes autrichiennes, bavaïroises, italiennes et françaises dix-neuf morts et six blessés. A ajouter quatre disparus qui, sans doute, doivent être classés parmi les morts.

On croit généralement que le plus ancien timbre-poste connu est celui institué en 1840 par sir Rowland Hill, en Angleterre.

Il paraît bien que le timbre a fait son apparition longtemps avant cette date et dès 1653, au Palais de Justice, à Paris, on vendait des « billets de port payé », à l'aide desquels on affranchissait la lettre que l'on voulait faire distribuer dans Paris. Un de ces billets est en la possession de M. Feuillet de Conches; il a servi à l'affranchissement d'une lettre écrite par Pellisson à M^{lle} de Scudéry.

NOUVELLES SUISSES

Relations franco-suisse. — On mande de Lyon à l'Allgemeine Schweizer-Zeitung que la ligue pour la reprise des relations commerciales franco-suisse s'est mise en relation avec ses amis de Suisse pour établir un projet de tarif avec des taxes réciproques, qui pourrait servir de base à une entente. M. Haguet, secrétaire général de la ligue franco-suisse, a séjourné récemment en Suisse dans ce but et a eu des entretiens avec un certain nombre d'intéressés.

Décoration du Palais fédéral. — L'exposition des projets de concours de décoration du Palais fédéral s'ouvrira dimanche à 1 heure à la Grenette, à Berne. Le jury se réunira samedi matin; il est composé de MM. Albert Anker, à Anet; professeur F. Bluntschli, architecte, à Zurich; professeur Recordon, à Zurich; professeur Gaspard Ritter, peintre, à Carlsruhe; Paul Robert, peintre, à Bienne; Luigi Rossi, peintre, à Milan; Ernest Stuckelberg, peintre, à Bâle.

Zurich. — Il a été consommé pendant les 4 mois qu'a duré l'exposition de Zurich 875 hectolitres de vin, rouge et blanc, provenant de toutes les parties du canton. Quant à la bière, c'est encore mieux, il en a été consommé 1580 hectolitres, soit 12 à 15 hectolitres par jour. Cette boisson, chère à Gambirinus, a été fournie, en totalité, par les brasseries zuricoises.

Berne. — Trois aubergistes du village d'Orvin (district de Courtlaré) se sont entendus pour ne plus servir sous aucun prétexte, ni pour consommer dans l'établissement ni pour emporter, de l'eau-de-vie le dimanche matin. Les personnes au courant de certaines mauvaises coutumes villageoises saisiront de suite la portée de cette excellente mesure.

Un douloureux accident s'est produit mardi soir à Berne. Une pauvre fille, sujette à des attaques d'épilepsie, fut prise d'un accès de cette terrible maladie, tandis qu'elle était occupée, près du fourneau, à la cuisine, à préparer le repas de midi. La malheureuse tomba la tête dans le feu et se fit d'horribles brûlures. Elle a été transportée à l'hôpital dans un état alarmant.

Mercredi, vers midi, à la gare aux marchandises à Berne, un taureau réussit à sortir d'un wagon, en le démolissant. Il renversa ensuite une haie, puis, continuant sa course, sauta par-dessus le

Stadtbach, exercice de gymnastique qui lui valut la fracture d'une jambe. Il dut être abattu sur la place.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Grand Conseil. — Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire pour le lundi 19 novembre, à 1 heure après midi, au Château de Neuchâtel.

La Directe. — On sait que le Conseil d'Etat a nommé deux commissions pour étudier le projet de la ligne directe Neuchâtel-Berne. L'une, composée de MM. Frédéric Soguel, Henri Wittwer, Paul Jeanrenaud, Nelson Convert et Antoine Hotz, a reçu pour mandat spécial d'étudier les plans et devis présentés par M. l'ingénieur Beyeler; l'autre, dont font partie MM. Petitpierre-Steiger, Alfred Jeanhenry, Louis Martin, Jean Berthoud et Albert Pigeat, examinera dans quelle mesure le canton doit s'intéresser financièrement à l'entreprise, ainsi que l'opposition de l'Hospice de Préfargy dont le domaine sera touché par la ligne projetée.

Pharmaciens. — Le citoyen Adolphe Hauser, originaire de Fontaines et domicilié à Neuchâtel, est autorisé à pratiquer dans le canton en qualité de commis pharmacien.

Chaux-de-Fonds. — Dans la séance du Conseil général de mercredi soir, la commission spéciale chargée d'examiner le projet de transformation de la gare a présenté son rapport, qui conclut en proposant l'adoption des conclusions formulées par celui que le Conseil communal a présenté dans le courant de juillet. En conséquence, le projet élaboré par M. l'ingénieur cantonal, sur les indications de M. Huguenin, sera transmis à l'Etat et au J.-N. comme résumant, dans ses grandes lignes, les vœux des autorités chaux-de-fonnières. Les quelques modifications qui pourraient y être utiles apportées sont mentionnées dans le rapport du Conseil communal et dans celui de la commission.

CHRONIQUE LOCALE

Commission scolaire. — La Commission s'est réunie hier pour préparer le budget de 1895. Celui-ci a été adopté, sauf un petit nombre de modifications, d'après les propositions du Bureau. Il présente, en recettes, une somme de 68,449 francs, supérieure de 1928 francs à l'estimation précédente, et en dépenses, une somme totale de 229,257 francs contre 221,652 francs portés au budget de 1894. L'augmentation des recettes provient de l'élevation du poste relatif aux allocations de l'Etat, spécialement en ce qui concerne l'enseignement classique, secondaire et industriel et les travaux manuels; celle des dépenses est due essentiellement à la transformation d'une 2^{me} classe primaire de filles en 1^{re} classe, à la création d'une nouvelle classe enfantine, à la réorganisation de l'enseignement de la gymnastique et au développement donné à celui des travaux manuels. La Commission a décidé, en outre, par un vote unanime, de porter de 4000 fr. à 4500 fr. le traitement de M. le directeur des écoles primaires, dont chacun connaît le dévouement et les très nombreux travaux. En revanche, le cours de répétition (école d'apprentis), devenu sans objet, en vertu de la loi actuelle, du moins pour les jeunes garçons, et la classe préparatoire de latin sont et demeurent supprimés.

Initiative et referendum.

Dans son dernier article, notre correspondant de Berne disait, à propos du referendum contre la loi sur la représentation diplomatique de la Suisse à l'étranger : « En résumé, la loi sur laquelle le referendum est demandé est une nécessité reconnue par les conseils de la nation. Mettre pour elle tout l'appareil électoral en mouvement est une absurdité qui coûte à la Confédération 200,000 francs. »

Ces lignes, aussi bien que les votations fédérales de cette année, inspirent à un de nos lecteurs une sortie qu'on peut comprendre :

« N'allons-nous pas — s'écrie-t-il — être appelés bientôt à voter sur la question de savoir qui cirera les boîtes de nos conseillers fédéraux? L'argent du peuple suisse, notre argent péniblement gagné, ne peut-il être mieux employé que pour le plaisir douteux de quelques hypnotisés ? »

Le fait est qu'on va bien avec l'initiative et que le referendum paraît avoir repris une faveur dont on cherche en vain la justification. Si encore nous avions affaire au referendum en matière de finances! Mais non, que nous le voulions ou pas, il nous faut aller voter sur les projets les plus étonnants, les plus impraticables, les plus féconds en conséquences imprévues ou les moins avouables dans leurs résultats. Y a-t-il un remède à une situation ridicule autant qu'onéreuse? Un journal du canton proposait, par la plume d'un correspondant, de faire payer les frais de vote par les promoteurs de votations saugrenues. Une telle décision pourrait se justifier, mais on en pourrait contester la valeur démocratique.

Le vrai moyen serait peut-être d'élever le nombre des signatures nécessaires à toute demande d'initiative ou de referendum. Il n'y aurait rien là d'anti-démocratique; si le peuple sent réellement le besoin ou l'inconvénient d'une

loi, il réunira certainement les voix qu'il faut pour l'introduire ou pour l'abroger; sinon, il renverra tranquillement à leurs affaires les agitateurs de profession et les cerveaux fêlés. De toute façon, il y gagnera.

Choses et autres.

Abjuration d'une princesse. — Chacun sait que les princesses protestantes qui veulent monter sur le trône de Russie doivent préalablement abjurer leur foi et embrasser la religion catholique-grecque. Ce que l'on connaît moins, ce sont les cérémonies qui accompagnent cet acte; nous allons essayer de rappeler les plus essentielles, à l'occasion de l'abjuration de la princesse Alix; comme le cérémonial est immuable, la narration suivante peut s'appliquer à toutes les princesses qui estiment qu'un trône, surtout celui de toutes les Russies, vaut bien une messe.

Un pope attend la princesse à la porte de l'église où aura lieu la cérémonie, lui dit de s'agenouiller et lui adresse la question suivante : « Veux-tu vivre conformément à la foi de notre Eglise ? » La princesse répond : « Oui. » Alors le pope dit à haute voix : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen. » Puis un diacre engage le clergé à prier, et celui-ci s'écrie : *Gospodine pomilyu!* (Bénédiction divine).

Le pope pose ensuite ses mains sur la tête de la princesse et dit : « En ton nom, vrai Dieu et Seigneur, au nom de ton Fils unique et au nom de ton Saint-Esprit, abaisse tes regards sur ta servante, qui a résolu de se réfugier dans les murs de l'Eglise orthodoxe et d'y chercher protection. Fortifie-la dans la vraie foi, remplis-la d'espérance et de charité, fais en sorte qu'elle agisse selon ta volonté, inscris-la dans ton Livre de vie, réunis-la à ton troupeau, exauce sa prière, réjouis-toi des œuvres de ses mains et que sa voix célèbre tous les jours de sa vie la gloire de ton grand nom. »

Alors le pope adresse à la princesse cette question : « Désires-tu être reçue dans l'Eglise russe-orthodoxe ? — Réponse : Je le désire de tout mon cœur. — Crois-tu à un seul Dieu, à la Sainte-Trinité, à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et t'inclines-tu devant lui comme devant ton Dieu et ton Seigneur ? — J'y crois. — Puis la princesse s'incline contre terre et dit : Je crois au Dieu unique, au Dieu tout-puissant. — Le pope : Que ton nom soit loué, ô Dieu! Eclaire tout homme qui marche dans la lumière. (A la princesse.) Expose-nous les dogmes de la foi orthodoxe et ses commandements. — La princesse obéit, et le pope la conduit jusqu'à la table où se trouvent des vases d'huile sainte. Pendant ce temps, le chœur chante des psaumes. La princesse s'agenouille devant la table et, après des prières et des chants, le pope lui dit : Relève-toi, ma chère, et fortifie-toi dans la crainte de Dieu.

La princesse se lève et dit : Je jure et je promets de persévérer dans l'Eglise orthodoxe jusqu'à mon dernier souffle. Je jure et je promets de confesser sa foi et de suivre avec joie ses ordonnances. Comme preuve de la sincérité de ce serment qui sort de mon cœur, j'embrasse la croix du Rédempteur. Amen.

Elle s'agenouille, le pope lui donne l'absolution et, après une série de chants et de prières où les noms de tous les membres de la famille impériale défilent en bon ordre, il oint d'huile sainte les tempes, les yeux, le nez, les lèvres, les oreilles, les mains et les pieds de la princesse; puis il touche toutes ces parties du corps avec une éponge plongée dans de l'eau bénite.

Le pope annonce ensuite à l'assemblée l'entrée de la princesse dans l'Eglise russe-orthodoxe et engage les assistants à prier pour elle.

Tel est le cérémonial qui est en usage toutes les fois qu'une princesse allemande quitte la religion de ses pères pour adopter la foi de son époux.

LIBRAIRIE

Le cœur et les yeux, par Philippe Godet, 3^{me} édition. — Neuchâtel A.-G. Berthoud.

Nous avons eu l'occasion, à propos de la seconde édition de ce volume de vers, de dire tout le bien que nous en pensions. Inutile donc d'en faire à nouveau un éloge que justifierait la rapidité avec laquelle s'est épuisée la deuxième édition : les tirages renouvelés sont l'exception dans un petit pays. On peut cependant faire remarquer que les craintes exprimées par l'auteur dans sa préface ne seront partagées ni par ses amis, ni même par ses lecteurs. Ses vers ne datent pas; s'ils rappellent les jeunes ans du poète, c'est par leur verdeur, leur entrain et par la mélancolie désintéressée que ne connaît guère l'âge mûr. A les lire, on trouve son compte à la fois comme homme de goût et comme Neuchâtelois.

Calendrier suisse et Calendrier neuchâtelois pour 1895. — Neuchâtel, Attinger frères.

Voici encore, sous la forme archaïque qui lui était chère, un des témoignages — des derniers témoignages — de l'activité de feu Maurice Tripet. L'un et l'autre de ces ouvrages trouveront place dans nos intérieurs, où ils renouvelleront les regrets qu'a fait naître la mort prématurée de celui à l'amour patriotique de qui ils ont dû le jour.

L'art à Munich en 1894. par William Ritter, chez l'auteur I Jonnesgasse, N° 11. Vienne (Autriche).

Dans cette plaquette, — tirage à part d'un article du *Magasin littéraire* sur le Salon sécessioniste et le Salon officiel de Munich en 1894, — l'auteur exprime un peu en courant, ainsi qu'y obligent les revues d'expositions d'art, son opinion sur le mouvement artistique contemporain tel qu'il était représentée cette année en Allemagne. Il partage l'opinion déjà exprimée par des critiques d'art, que si l'école française n'a rien à apprendre comme facture de l'étranger, elle a tout à gagner en cherchant de nouvelles sources d'inspiration.

DERNIERES NOUVELLES

Paris, 9 novembre.

Des individus se sont introduits, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans l'arsenal militaire de Briançon (Hautes-Alpes), pour essayer de l'incendier. Ils ont été surpris et se sont enfuis en tirant deux coups de revolver.

Shanghai, 9 novembre.

D'après des avis de Mandchourie, l'armée chinoise, complètement démoralisée, se retire dans les montagnes, où elle souffre de la faim et du froid.

L'armée japonaise est campée à mi-chemin entre Wijou et Moukden, sans poursuivre les Chinois.

DERNIERES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA Feuille d'Aviz)

Rome, 10 novembre.

M. Crispi, qui a été retenu chez lui plusieurs jours par un léger refroidissement, est retourné hier au ministère. Son médecin craint pour l'œil gauche de l'homme d'Etat; une opération va être faite qui demandera 40 jours de repos. On croit qu'en raison d'un délai aussi long, l'opération sera renvoyée à l'été prochain.

Shanghai, 10 novembre.

Il se confirme que les Japonais se concentrent à Wijou et qu'ils n'attaqueront pas les Chinois de quelques jours.

CULTES DU DIMANCHE 11 NOVEMBRE 1894

ÉGLISE NATIONALE
 8 heures m. Catéchisme au Temple du Bas.
 10 h. 1^{re} Culte à la Collégiale.
 11 h. 2^{me} Culte à la Chapelle des Terreaux.
 7 h. s. Conférence de M. le pasteur Morel à la Chapelle des Terreaux (voir avis annonces).

Tous les Samedis, réunion de prières et d'éducation, à 8 h. du soir, à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde
 9 Uhr. Untere Kirche: Predigt-Gottesdienst.
 11 Uhr. Terreaux-Kapelle: Kinderlehre.
 7 Uhr. Serrières: Bibelstunde.

Vignoble
 Vormitt. 8 1/2 Uhr. Gottesdienst in Colombier.
 Nachmitt. 2 Uhr. Gottesdienst Saint-Blaise.

ÉGLISE INDÉPENDANTE
 Samedi 10 novembre, 8 h. s. Réunion de prières. Petite salle.

Dimanche 11 novembre :
 8 1/2 h. m. Catéchisme, Grande Salle.
 9 1/2 h. m. Culte d'éducation mutuelle (Hébr. XII, 1-2). Petite Salle.
 10 1/2 heures m. Culte. Temple du Bas.
 8 h. s. Culte. Grande Salle.

Chapelle de l'Ermitage.
 10 h. m. Culte.
 8 heures soir. Culte.

Salle moynne. Mercredi, 8 h. soir. Etude biblique.

SALLE D'ÉVANGÉLISATION
 Rue de l'Orangerie.
 Réunions d'Évangélisation
 Dimanche soir, 7 h. Mercredi soir, 8 h.

VAUSEYON. — Culte à 7 1/2 h. du soir, salle d'École.

Pas de changement aux heures habituelles des autres cultes.

Bourse de Genève, du 9 novembre.

Actions	Obligations	
Central-Suisse	3 1/2 % féd. ch. def.	100.30
Jura-Simplon	3 1/2 % fédéral 87.	107.75
Id. priv.	3 1/2 % Gen. à lots	108.25
Id. bons	S.-O. 1878, 4 1/2 %	509. —
N.-E. Suis. anc.	Franco-Suisse	483. —
St-Gothard	N.-E. Suis. 4 1/2 %	511.75
Union-S. anc.	Lomb. anc. 3 1/2 %	342.25
Banque fédér.	Mérid. ital. 3 1/2 %	275. —
Union fin. gen.	Douau. ott. 5 1/2 %	505. —
Paris de Sétif.	Prior. ott. 4 1/2 %	482. —
Alpines	Consol. ott. 4 1/2 %	450. —

Changes	Demandé	Offert
France	93.97	100.02
Londres	25.11	25.15
Italie	33. —	34. —
Allemagne	133.15	133.30
Vienne	202. —	203. —

Genève 9 nov. Esc. Banq. du Com. 4 1/2 %

Bourse de Paris, du 9 novembre.

(Cours de clôture)			
3 1/2 % Français	102.50	Crédit foncier	920. —
Italian 5 1/2 %	84.62	Créd. lyonnais	736.25
Rus. Ordon. 5 1/2 %	64.60	Suez	2350. —
Egy. unif. 4 1/2 %	515. —	Chem. Autrich.	706.25
Ext. Esp. 4 1/2 %	72.37	Ch. Lombards	—
Portugais 3 1/2 %	25.75	Ch. Méridion.	605. —
Turc 4 1/2 %	25.97	Ch. Nord-Esp.	131.25
Actions		Ch. Saragosse	171.25
Bq. de Paris	706.25	Banq. ottom.	677.50
Comptoir nat.	540. —	Rio-Tinto	873.12

Voir le Supplément.

Imprimerie H. WOLFRATH & Co

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
éditeurs de la Feuille d'avis

LIVRAISON A BREF DÉLAI
DE
FACTURES
DE TOUS FORMATS
EN-TÊTES DE LETTRES

Memorandums
Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

utilisées comme sols à bâtir. **Charmante situation. Vue très étendue. Une conduite d'eau communale est à proximité immédiate de la vigne des Vernes.**

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser au notaire **JACOT, à Colombier.** 935

A vendre une belle propriété, située en ville, comprenant une maison confortablement construite et fermant une douzaine de chambres avec belles dépendances. — Jardin. Beaux ombrages. — S'adresser Étude Brauen, notaire, Trésor 5. 578

ANNONCES DE VENTE

A VENDRE

une **ponsette de malade**, en très bon état, préférable pour un monsieur. S'adr. Industrie 10, 2^{me} étage (H. 501 N.)

Bon dessert économique recommandé aux ménagères.

BISCOTINS MATHEY
Rue des Moulins 19. 53

Magasin de Meubles
4, RUE DES POTEAUX, 4.

Lits complets en noyer massif : 1 matelas en bon crin, 1 duvet, 1 traversin et 1 oreiller, depuis 140 francs; lavabos dessus marbre depuis 26 francs; canapés neufs et usagés à très bas prix; commodes, chaises, fauteuils, tables rondes et tables de nuit. Spécialité de literie et liquidation de stores peints. 608

VENTE D'UNE BELLE PROPRIÉTÉ A BÔLE

Le samedi 17 novembre 1894, à 3 heures après midi, M. Marc Durig, propriétaire à Bôle, exposera en vente par voie d'enchères publiques, en l'étude des notaires Baillet & Montandon, à Bondry, sa propriété sise à Bôle, consistant en une vaste maison renfermant dix chambres, deux cuisines, remise avec pressoir, cave voûtée entièrement meublée, deux autres caves et bûcheiller, une grande terrasse avec vue sur le lac et les Alpes, buanderie, écurie et grange, installation d'eau; une maison de vigneron renfermant trois chambres, cuisine et dépendances; **jardin potager** et d'agrément; **verger** en plein rapport, etc., etc. Le tout est en un seul tenant et bien entretenu.

Les bâtiments sont assurés fr. 40.800.
La mise à prix sera de fr. 35.000.
Pour visiter la propriété, s'adresser à M. Durig, à Bôle. 649

VENTE DE VIGNES A COLOMBIER

Le lundi 19 novembre 1894, à 8 heures du soir, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier, vente par voie d'enchères publiques des immeubles suivants :

a. Pour le compte de M. Gustave Pigeon.
Cadastré de Colombier.

1. Article 1005. A Ceylard, vigne de 305m². = 0.866 ouvrier.
2. " 1006. Les Ruax, vigne de 531m². = 1.507 "

b. Pour le compte de M^{me} Berthe Pigeon.
Cadastré de Colombier.

3. Article 1007. Sous le Villaret, vigne de 592m². = 1.680 ouvrier.

c. Pour le compte des enfants de feu Albert Pigeon.
Cadastré de Corcelles-Cormondrèche.

4. Article 1352. Les Jopesses, vigne de 652m². = 1.851 ouvrier.

S'adresser à M. Ch-Aimé Barbier, à Bondry, ou aux notaires Baillet et Montandon, au dit lieu. 714

VENTE DE VIGNES

Le jeudi 15 novembre 1894, à 8 heures du soir, au restaurant Chautems, à Bôle, M. Ch-H^{ri} DeBrot exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

Cadastré de Bôle.

2^o " 92. Sous le Pré, de 979m² = 2.781 ouvriers.
Ces deux vignes contiguës, situées à proximité de la gare de Colombier, constituent un magnifique emplacement pour bâtir. — Très belle vue.

3^o Article 77. Les Chapons Marions, vigne de 657m² = 1.866 ouvriers.
4^o " 79. Les Baillottes, vigne arrachée de 1318 " = 3.744 "
5^o " 80. Les Mardor, vigne de 810 " = 2.301 "
6^o " 81. Les Paquerat, vigne de 821 " = 2.332 "
7^o " 89. Les Croix, vigne de 432 " = 1.227 "
8^o " 90. Les Paquerat, vigne de 303 " = 0.860 "

Cadastré de Bondry.

9^o Articles 865, 866 et 867 contigus. Brassin, vigne 3700m², pré 208m², ensemble 3908m² = 11.401 ouvriers.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Ch-H^{ri} DeBrot, à Bôle, et pour les conditions de la vente à M. H.-A. Michaud, notaire, au dit lieu. 810

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Etude A-Numa BRAUEN, notaire, Neuchâtel
Trésor 5

A vendre, à Neuchâtel ;

1^o Un beau domaine situé au-dessus de la ville, comprenant maison de maître, ferme, jardin potager et d'agrément. Prés, champs et bois. Surface : 100,000 mètres carrés.

2^o Une propriété située à la rue de la Côte, composée d'une maison de 9 chambres et dépendances. Véraanda, terrasse et jardin. Belle vue.

3^o Une dite, comprenant maison de 2 appartements, jardin, située à Trois-Portes.

4^o Une maison renfermant 3 appartements et un magasin, situé au centre de la ville.

A vendre, dans une ville importante de la Suisse romande, un beau domaine en pleine prospérité. Surface 70,000 mètres carrés. Maison de maître. Ferme. Beau verger. Jardin potager et d'agrément. Eau de source. Vente facile du lait, des fruits et légumes. — Cet immeuble conviendrait à un agriculteur ou pour un pensionnat.

On demande à acheter deux belles maisons de rapport et quelques ouvriers de vigne situés à Neuchâtel.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Brauen. 311

ENCHÈRES DE MOBILIER

On vendra par voie d'enchères publiques, **lundi 12 novembre 1894, à 9 heures du matin, rue des Chavannes n° 23**, les objets mobiliers suivants : 2 lits complets, 2 buffets à deux portes, 2 commodes noyer, 1 grande table carrée plantée, 1 table de nuit, des chaises, 1 fauteuil et 3 chaises velours rouge, des tableaux et d'autres objets dont on supprime le détail. 878

La vente aura lieu au comptant.

PROPRIÉTÉS A VENDRE à Neuchâtel

450 A l'entrée de la ville, à proximité d'une gare et à de favorables conditions, propriétés de rapport et d'agrément, entre cour et jardin, composées chacune de trois logements de cinq pièces et dépendances. Eau et gaz.

S'adresser à MM. Châtelain, architecte, Faubourg du Grêt, et C.-A. Clerc, rue du Château 9.

VENTE D'IMMEUBLES à Coffrane

Le samedi 24 novembre 1894, dès 7 heures du soir, dans l'Hôtel de la Couronne, à Coffrane, M. Jean-Pierre Besson-Gretillat, domicilié à Engollon, exposera en vente par enchères publiques : a) Une maison d'habitation, située au village de Coffrane, comportant 2 logements, grange, écurie, remise et autres dépendances, avec 3946m² de terrain y compris, en nature de verger et jardin planté d'arbres fruitiers; b) 22 pièces de terre en nature de champ et pré d'une surface de 33 1/2 poses ancienne mesure, situées dans les territoires de Coffrane, Geneveys et Boudevillers. — Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Breguet, à Coffrane. 896

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

La Commune de Colombier vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues et contre argent comptant, dans sa forêt de la Plature, rière Plamboz, le **vendredi 16 novembre 1894, dès les 11 1/2 heures du matin**, les bois suivants :

42 stères de foyard,
102 stères de sapin,
10 billes de sapin,
2 tas de perches,
de la dépouille.

Rendez-vous sur le pré de la Plature. Colombier, le 1^{er} novembre 1894.

828 Au nom du Conseil communal :
Direction des Forêts et Domaines.

MAGASINS DU TEMPLE-NEUF - NEUCHÂTEL

L'ASSORTIMENT DES CONFECTIONS D'HIVER EST AU COMPLET

Beau choix de **JAQUETTES, MANTES, GOLFCAPES, ROTONDES, IMPERMÉABLES**, etc.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES

Jerseys — Ohâles — Sous-Vêtements
Jupons — Tabliers — Corsets, etc.

TÉLÉPHONE 434c

Demandez partout : **L'AMIDON-SURFIN**

En caisses de 25, 30, 50 & 60 Kilo en vrac & en paquets sans tare

En paquets de 1/2, 3/4, 1, 2 et 5 Kilo. Emballage soigné.

Cet amidon est le plus pur, le plus fin et le plus avantageux; il est d'un emploi très économique et ménage beaucoup le linge. Il doit être employé à l'état cuit.

FABRIQUE UNIQUE: OSCAR NEHER & C^o, MELS, SUISSE

AU DON MANOUIL

B. HAUSER-LANG & FILS

Croix-du-Marché

Nous avons l'honneur d'aviser notre clientèle que l'assortiment de vêtements pour hommes et enfants est au grand complet. (H. 376 N.)

Nous pouvons assurer le public que comme nous tenons à contenter nos clients, les plus grands soins sont apportés à la fabrication de nos vêtements, tant sous le rapport de la qualité des draps que sous celui de la façon et des fournitures qui sont irréprochables.

Habilllements complets.
Pardessus avec et sans pèlerine.
Floteurs, Manteaux officiers.
Chemises, Spencers et Caleçons.
Vêtements et Chemises sur mesure à des prix très réduits.

MAGASIN HORTICOLE

Trésor 2 bis

Encore une grande quantité d'oignons, de jacinthes, tulipes et crocus. Reçu un joli choix de : **Palmiers** et de belles plantes fleuries; **Graminées** pour bouquets Macquart; **Panaches** de gynériums naturels et teints; **Vannerie** de luxe et ordinaire.

Spécialité de couronnes mortuaires.
Bouquets, gerbes et corbeilles garnies.

Seul magasin confectionnant sur place et pouvant livrer de suite toute commande. 846

E. BOREL-MONTI
Horticulteur, marchand-grainier

SOCIÉTÉ LAITIÈRE DES ALPES BERNOISES, à STALDEN

SEUL DÉPÔT : Magasin SEINET & FILS, rue des Epancheurs 8.

Lait stérilisé, pour nouveaux nés, la bouteille fr. —.40
Crème stérilisée, produit exquis { la bouteille 1.40
la demi-bouteille —.75

Beurre centrifuge surfin de table, en plaques de 100 et 200 grammes. 37

ARRIVAGES JOURNALIERS

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de François Carrel, épicier, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation : le 17 novembre 1894.

— Faillite de François-Joseph Buchel, fabricant d'horlogerie, seul chef de la maison F. Buchel-Dätwyler, à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite : 23 octobre 1894. Première assemblée des créanciers : le mercredi 14 novembre, à 9 heures du matin, à l'hôtel-de-ville de La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 7 décembre.

— Faillite de Paul Jacot-Brunner, charcutier, domicilié au Quartier, La Chaux-de-Milieu. Date de l'ouverture de la faillite : 3 novembre 1894. Première assemblée des créanciers : samedi 17 novembre, à 2 heures du soir, à l'hôtel-de-ville du Locle. Délai pour les productions : 8 décembre.

— Concordat de Léonard Lasek & C^{ie}, négociants en confections, à La Chaux-de-Fonds, avec succursale à Neuchâtel. Date du jugement accordant le sursis : 2 novembre 1894. Commissaire au sursis concordataire : H. Lehmann, avocat, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 30 novembre. Assemblée des créanciers : 15 décembre, à 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville de La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions des pièces : dès le 5 décembre.

— Concordat de Jacob Spahn, brasseur, à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement accordant le sursis : 31 octobre 1894. Commissaire au sursis concordataire : Ch.-Edmond Ohnstein, avocat et notaire, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 30 novembre. Assemblée des créanciers : lundi 17 décembre, à 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville, salle du tribunal, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour prendre connaissance des pièces : dès le 7 décembre.

— Bénéfice d'inventaire de demoiselle Juliette Convert, fille de feu Adrien-Henri, décédée à Neuchâtel, le 3 août 1894. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel, jusqu'au samedi 8 décembre, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le juge de paix de Neuchâtel, qui siègera à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le lundi 10 décembre, à 10 heures du matin.

— Dans sa séance du 3 novembre 1894, la justice de paix de Neuchâtel, sur la demande de demoiselle Marie Gallot, domiciliée à Neuchâtel, lui a nommé un curateur en la personne du citoyen Paul Godet, professeur, à Neuchâtel.

— Suivant contrat de mariage passé le 26 octobre 1894, devant Aug. Roulet, notaire, à Neuchâtel, le citoyen Jean Gehrig, maître menuisier, à Cormondrèche, veuf en secondes noces de Anna née Blaser, et dame Marie née Luginbühl, veuve de Samuel-Edouard Wälchli, ont adopté le régime de la séparation de biens. Une copie vidimée du dit contrat de mariage est déposée et enregistrée au greffe du tribunal de Boudry.

— Par jugement en date du 23 juillet 1894, confirmé par arrêt du tribunal fédéral suisse du 4 octobre suivant, le tribunal cantonal de Neuchâtel a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissaient les époux Lucie-Anna Waber née Grezet, propriétaire, et Jean Waber, agriculteur; les deux domiciliés aux Combes-Dernier, Ponts.

— Pour se conformer aux prescriptions des articles 212 et 1175 du code civil, dame Marie-Mélanie Desvoignes née Geiser, domiciliée à Neuchâtel, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district de Neuchâtel du 2 novembre 1894, à son mari, le citoyen Paul-Lucien Desvoignes, fabricant d'horlogerie, également domicilié à Neuchâtel.

— Par jugement en date du 1^{er} novembre 1894, le tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre dame Anna-Rosina Jeanneret née Opplinger, à La Chaux-de-Fonds, et Georges-Hermann Jeanneret, agriculteur, à La Joux-Perret, rière La Chaux-de-Fonds.

IMMEUBLES A VENDRE

On offre à vendre deux vignes en bon état de culture, situées aux **Perruises et aux Vernes, rière Colombier. La première contient 1625 m² et la seconde 1813 m².**

— Elles peuvent toutes deux être

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Au magasin de comestibles
SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 937

GRAND ARRIVAGE DE

15 CHAMOIS

Gigots, la pièce . . . fr. 6 à fr. 8
Selles, . . . fr. 7 à fr. 8

NOUVEAUTÉ

Articles en

TRICOT-PELUCHE

tels que :

Robettes, Jupons, Matinées,
Bérets, etc.

Blouses sur commande

Le TRICOT-PELUCHE est une étoffe
très jolie et qui supporte très
bien le lavage.

Seul dépôt pour NEUCHÂTEL

AU MAGASIN

Savoie-Petitpierre

(Voir l'étalage) 854

A LA MÊME ADRESSE

reçu le dépôt exclusif pour NEUCHÂTEL

DES VÉRITABLES BRETÈLLES-CORSETS

brevetées et approuvées

par

le D^r ROUX

CORSETS en tous genres

pour dames et jeunes filles.

PÂTISSERIE

Fritz WENGER-SEILER

22, Avenue du 1^{er} Mars, 22

Dès dimanche :

Meringues, Cornets

A LA CRÈME

à 1 fr. LA DOUZAINÉ

Vacherins en tous genres. Charlottes russes

TELEPHONE

VIN DE QUINQUINA

MATTHEY

Réputation acquise depuis 1872. —
Spécialement recommandé par messieurs
les médecins.

Son goût exquis et ses qualités forti-
fiantes et reconstituantes en font un des
toniques les plus appréciés, et légitiment
sa préférence.

PHARMACIE MATTHEY

933 F. GESSNER, gérant.

REÇU

Fromages de Limbourg

ROMATOUR — MONT-DORE

PETITS BRIES

AU MAGASIN F. GAUDARD

40, Faubourg de l'Hôpital, 40

TELEPHONE

844

Quand elle m'aperçut, elle se leva
comme si un ressort secret caché dans
sa chaise l'eût poussée à le faire, et s'a-
vança vers moi.

— Je vais, par ordre de madame,
montrer les jardins et le parc à made-
moiselle, dit la servante : voulez-vous
nous accompagner ?

Renotte, pour toute réponse, passa
comme d'habitude mon bras sous le
sien, et la suivit sans mot dire.

Cette promenade me fit du bien. Re-
notte et moi, nous ne pûmes échanger
que de rares paroles, car notre compa-
gne ne nous quittait pas, et nous la re-
gardions avec juste raison comme un
espion attaché à nos pas ; mais j'étais
avec elle, Azor bondissait devant nous
et je ne respirais plus cet air chargé de
parfums des appartements qui m'étouf-
fait.

Quand nous rentrâmes, je fus recon-
duite près de M^{me} Perceval, qui lisait
tousjours.

Je m'assis dans un coin avec une
poupée en attendant qu'on vint me
chercher pour prendre congé de Re-
notte ; mais il avait été ordonné de la
faire partir, et l'heure avançant, elle
s'était vue forcée de monter dans la
voiture sans me dire adieu.

Quand je demandai timidement qu'on
me permit d'aller prendre congé d'elle,
on me répondit qu'elle était partie.

Renotte, à ce que j'ai su depuis, ar-
riva aux Rossais avec une figure des
plus lugubres.

POUR CESSATION DE COMMERCE

GRANDE MISE EN VENTE

avec rabais très important d'un grand stock de

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

dans les

MAGASINS V^{VE} Moïse BLUM

1, Grand'rué — NEUCHÂTEL — Grand'rué, 6

TOUS LES

COMPLETS & PARDESSUS

25

vendus précédemment de fr. 35 à 48, pour Fr.

TOUS LES

COMPLETS & PARDESSUS

35

vendus précédemment de fr. 50 à 70, pour Fr.

TOUS LES

COMPLETS

19

jeunes gens
vendus précédemment de fr. 29
à 35, pour Fr.

TOUS LES

COMPLETS

28

jeunes gens
vendus précédemment de fr. 37
à 45, pour Fr.

TOUS LES

PARDESSUS

19

jeunes gens
vendus précédemment de fr. 29
à 39, pour Fr.

TOUS LES

VESTONS

14

hiver et mi-saison
vendus précédemment de fr. 20
à 30, pour Fr.

TOUS LES

PANTALONS

5.50

vendus précédemment
de fr. 8 à 12, pour Fr.

TOUS LES

PANTALONS

9.50

vendus précédemment
de fr. 14 à 22, pour Fr.

50 COMPLETS

forme jaquette

22

valant de fr. 50 à 80, pour Fr.

VÊTEMENTS & PARDESSUS

ENFANTS

6.80

de fr. 12 à Fr.

Mêmes forts rabais sur

SPENCERS, CALEÇONS, CHEMISES blanches, couleur et Jæger

Quelques cents mètres de DRAP, de 2 fr. 50 à 4 fr. 50

A solder, ayant été à l'étalage :

30 Pardessus d'hiver et mi-saison	à	Fr. 10. —	et	5. —
20 Complots hommes et jeunes gens	»	18. —	»	10. —
50 Pantalons, valant de 12 à 20 francs.	»	4.50	»	3. —
20 Pardessus d'hiver pour enfants	»	4.50		

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME

Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel

REPRÉSENTANTS : M^{me} BETTENS - CLERC, Place du Marché, et
M. Arnold HUGUENIN, rue de la Côte n^o 2.

VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE

à l'importé, à partir de 45 cent. le litre.

Rabais importants en prenant 100 litres.

On livre à domicile par 6 litres au moins.

GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES

Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac

Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

A vendre

bon calorifère, fr. 35. S'adresser, la ma-
tinée, à M^{me} Tauxe, maison Bouvier,
Peseux.

5 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

SANS BEAUTÉ

PAR

Z. FLEURIOT

Ma belle-mère me prit la main et me
conduisit devant un meuble chargé de
poupées et de jouets.

— C'est pour vous, me dit-elle, jouez.
Et se détournant vers sa femme de
chambre qui faisait semblant d'arran-
ger les plis d'un rideau :

— Quel affreux petit laideron ! dit-
elle à demi-voix et en se laissant retom-
ber sur son sofa.

Je me retournai vers elle, et j'osai la
regarder en face.

En relevant les yeux, elle rencontra
mon regard profondément indigné.

— Eh bien, vous ne jouez pas, fit-
elle avec un certain étonnement. Qu'a-
vez-vous à me regarder ainsi ?

— Vous venez de dire que j'étais un
affreux petit laideron, Madame, répon-
dis-je d'un air furieux.

Un éclat de rire strident répondit au
reproche que j'adressais, et la femme
de chambre s'y joignit sans façon.

Reproduction interdite aux journaux qui
n'ont pas traité avec la Société des Gens de
Lettres.



PILULES LAXATIVES UNIVERSELLES

préparées par la Société des Pharmaciens de

La Chaux-de-Fonds

Remède très efficace et particulièrement recom-
mandé contre la constipation habituelle, les embarras
gastriques et les affections du tube digestif : elles sont
souveraines dans les maladies du foie, comme
anti-bileuses et anti-glaireuses, et dans tous les cas où
une purgation douce et prolongée est indispensable.

On les emploiera également avec succès comme dépuratif.
Se trouvent, à Neuchâtel, dans les pharmacies de MM. Bourgeois, Donner, Jordan,
Bauler, Dardel et Guebhardt ; à Colombier : M. Chable, et à Boudry : M. Chapuis.

Prix de la boîte : fr. 1. (H. 6710 C.)

A VENDRE

de suite, plusieurs armoires à une et
deux portes, lits en fer, lavabos, une
enseigne « PENSION », table à coulisses,
tables carrées. S'adresser rue Coulon 2,
1^{er} étage. 515c

— Venez.

J'obéis et je la suivis dans un appa-
tement voisin. Là elle étendit de nou-
veau mes joujoux et fit de vaines ten-
tatives pour me faire m'y intéresser. Je
prenais les poupées dans mes bras,
puis je pleurais sans les regarder da-
vantage.

— Vous voulez donc que votre père
en arrivant vous trouve défigurée ? s'é-
cria-t-elle avec impatience. Que dira-t-
il en vous voyant comme une Made-
leine ?

— Je ne puis m'en empêcher, dis-je
en sanglotant.

— Allons, vous ne voulez pas jouer ?

— Non, non.

— Tenez, voilà des pralines, votre
maman les avait achetées pour vous
l'autre jour, elle est si bonne !

Ne pouvant parler, je hochai triste-
ment la tête.

— Est-elle têtue, cette petite, mar-
motta ma gardienne. Je ne sais plus
que lui faire. Au moins, mangez des
pralines, cela vous distraira.

Je repoussai le sac.

Ce n'étaient pas des bonbons qui
pouvaient mettre du baume sur la bles-
sure dont saignait mon pauvre cœur.
Une carresse, des paroles aimantes au-
raient été un plus sûr moyen ; car, si
j'étais dans mes méchancetés plus mé-
chante que beaucoup d'autres enfants,
j'avais aussi de plus nobles sentiments,
et nulle friandise n'aurait pu calmer
même un de mes chagrins ordinaires.



ÉCONOMIE DÉMANDEZ L'EXCELLENTE LESSIVE SOLEIL RAPIDITÉ
DECROUX & C^{ie} A MORGES.

Vente en gros : M. Fréd. SCHMIDT,
Neuchâtel. (H. 4746 L.)

Evidemment la violence de ma dou-
leur commençait à inquiéter la femme
de chambre. Elle se creusait en vain la
tête pour trouver un moyen d'en arrê-
ter le cours. Finalement elle me parla
de Renotte.

— Elle n'est pas encore repartie, dit-
elle, et si vous voulez être sage, je vous
mènerai promener avec elle.

— Menez-moi tout de suite, m'é-
criai-je.

— Oui, et vous allez recommencer à
pleurer, n'est-ce pas ?

— Non, avec Renotte, je ne pleure-
rai plus.

— Et si vous ne tenez pas votre pro-
messe ?

— Je la tiens toujours.

— Je vais demander à madame si elle
permet que vous revoyiez cette fille ;
mais surtout ne pleurez plus.

Elle sortit et revint presque aussitôt.

Par un violent effort de ma volonté,
j'avais arrêté mes larmes, mais je n'en
étais pas moins dans un état à faire pitié.

Je ne pouvais rien faire au tremble-
ment nerveux de mes mains ni aux
sanglots qui soulevaient ma poitrine.

La jeune fille m'obligea à me laver
les mains, la figure ; et, quand elle me
jugea suffisamment calme et reposée,
elle m'emmena.

Renotte était tristement assise dans
un coin de la vaste cuisine. Le corps
droit, les bras pendants ; elle demeu-
rait là, immobile et muette, promenant
autour d'elle un regard sévère.

FILATURE DE LAINE. FABRIQUE DE DRAPS & MILAINES

Détail — à BOUDRY, près Neuchâtel — Détail

Filage de Laines, Fabrication de Draps et Milaines à façon. — Milaines et Draps, au détail, de fr. 3.— à fr. 10.— le mètre, double largeur. — Laines à tricoter, de 1 à 4 bouts, 1^{re} qualité, de fr. 6.— à fr. 9.— le kilog. 86

Se recommande, **GYGAX-VIOGET, fabricant.**

Cave Alexis Thévenaz

Rue des Moulins n° 45 Domicile : Oratoire 1

Ouverte chaque jour de 11 h. à midi

Vin d'Espagne, de 40 à 70 centimes le litre. — Bordeaux, Mâcon, Côtes-du-Rhône. — Vente en fûts d'origine. 469

Etablissement Horticole

G. ANTOINE

AU PLAN

IMMENSE CHOIX DE
Plantes à fleurs & à feuillage
GARNITURES de JARDINIÈRES
au mois et à la semaine
BOUQUETS de FÊTES et de NOCES
Couronnes. — Croix. — Ancres. —
Palmes, etc.

VANNERIE ARTISTIQUE
Graminées et fleurs artificielles
FLEURS COUPÉES
EXPÉDITION AU DEHORS
TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE
Dépôt de plantes chez M. ALBERT
HAFNER, confiseur, faubourg de
l'Hôpital, où les commandes peuvent
être adressées. 763

POUR FAIRE PLACE

aux articles d'hiver

LIQUIDATION

de Tailles-Blouses, Jupons, Tabliers
et autres. 67

Fort rabais
MAGASIN DE M^{me} FRECH
SEYON 7
Dépôt des remèdes Mattei.

Avez-vous des taches de rousseur ?
Désirez-vous un teint délicat, blanc et
frais? Employez le

SAVON AU LAIT DE LYS
de Bergmann (Marque de fabrique :
deux montagnards), de la maison Berg-
mann & Co, à Zurich. — En vente, à 75 c.
le morceau, dans les pharmacies Bour-
geois, Donner et Jordan, à Neuchâtel, et
Chable, à Colombier; à Corcelles, chez
Weber, coiffeur.

Confiserie - Pâtisserie
A. HAFNER
successeur de J. GLUKHER-GABEREL
9, Faubourg de l'Hôpital, 9

TOUS LES JOURS :
Grand choix de jolies Pâtisseries
PIECES à la CRÈME
VACHERINS, MERINGUES
CORNETS à la CRÈME
à 70 cts. la douzaine. 38
Dépôt des THÉS d'Old England.

— Et ma pauvre petite Gabrielle,
comment a-t-elle fait le voyage? de-
manda tante Désirée, qui tricotaient, en
s'essuyant les yeux.
— Elle a pleuré durant toute la route,
Madame, et a repluré à la Ville-Daniel.
— Pauvre enfant! et cette femme,
Renotte, sa belle-mère?
— Méchante, Madame.
— Ah! grand Dieu! on me l'avait
bien dit.
— Et M. Perceval?
Renotte, à cette dernière demande,
leva ses grands bras en l'air, et répon-
dit de son ton le plus tragique :
— Il se ruine!

IV

Après un souper auquel je ne touchai
pas, ma belle-mère fit allumer du feu
dans sa chambre, et demeura étendue
sur son fauteuil les yeux sur l'écran
placé devant elle.
Toutes les émotions pénibles de la
journée m'avaient fatiguée, et je com-
mençais à me laisser aller au sommeil,
quand le galop d'un cheval se fit enten-
dre dans la cour.
M^{me} Perceval tressaillit, se leva, et
s'approchant de moi :
— Avez-vous vu les belles images
que contient cet album, Gabrielle? me
demanda-t-elle d'une voix adoucie.
— Non, Madame.
— Voyez, cependant, comme elles

BOULANGERIE

Fritz WENGER Père

9, rue de la Treille, 9

TOUS LES DIMANCHES
dès 4 h. après midi
Meringues & Cornets
à 1 fr. LA DOUZAINÉ
Toutes commandes de grandes pièces
à la crème peuvent être données à la
boulangerie. 217

Téléphone
Manufacture et commerce de
PIANOS
Grand et beau choix pour la vente et
la location. 62

Le plus grand Magasin du Canton
rue Pourtalès n° 9 & 11, 1^{er} étage.
PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.
Se recommande,
HUGO-E. JACOBI
NEUCHÂTEL

A. PERREGAUX
1, Faubourg de l'Hôpital, 1
NEUCHÂTEL

MACHINES A COUDRE
Machines **Phoenix** à bobine circu-
laire, la plus grande perfection du
jour.
Machines **Junker & Ruh**, à deux
bobines.
Machines **Domina, Stella, Saxo-
nia, Rhénania, Politype.**
EXTINCTEURS ZUBER
GRENADES - EXTINCTEURS
PRIX-COURANTS ET PROSPECTUS
FRANCO. 31

ANTHRACITE
Coke. Houille. Briquettes.
J. LESEGRETAI
Faubourg du Lac 19
Chaux - Gyps - Ciments - Lattes - Linteaux
On peut déposer les commandes chez
M^{me} veuve Chautems, rue du Château,
M. F. Gaudard, épicière, et J.-Aug. Michel,
magasin de cigares, rue de l'Hôpital.
— TÉLÉPHONE — 58

sont jolies, ajouta-t-elle en ouvrant l'al-
bum et en s'asseyant auprès de moi.
Je jetai un regard endormi sur la
gravure.
— Regardez donc, reprit-elle en feuil-
letant l'album; voici des enfants qui
jouent au cerceau; voyez comme ces
petites filles sont gentilles et ont l'air
gracieux.
Je baillai.
— Et ces moutons, continua-t-elle
avec une patience qui contrastait trop
avec ses emportements de l'après-midi
pour ne pas m'étonner un peu, ne
dirait-on pas qu'ils sautent dans cette
prairie?
En ce moment la porte de la cham-
bre s'ouvrit doucement, et mon père
apparut sur le seuil. Il sourit en voyant
cette jeune et charmante femme pen-
chée sur moi, et s'avança dans l'appar-
tement.
Elle se détourna et jetant le livre sur
la table :
— Enfin, vous voilà, Charles, dit-
elle. J'ai craint un instant que vous ne
fussiez pas revenu ce soir.
Mon père l'embrassa et me donna
ensuite un affectueux baiser.
— Sans l'arrivée de Gabrielle, je ne
serais pas revenu, Edmonde, dit-il;
mes affaires m'appellent demain et les
jours suivants à cinq lieues d'ici, et
c'était une fatigue à éviter; mais j'ai
voulu voir l'enfant. Qu'as-tu donc, ché-
rie, dit-il, en m'attirant sur ses genoux?
tu as l'air triste, abattu. Est-ce que cela

CHRYSANTHÈMES

Le public est informé qu'il est exposé
dans la cour et au magasin de M^{me} Lucie
RACLE, Corbeille de fleurs, aux Terreaux,
une certaine quantité de plantes de Chry-
santhèmes.
Collection et plantes pour la vente.
Chrysanthèmes en fleurs coupées.
Se recommande, 939
Charles BOREL,
La Rosière.

TOURBE

L'administration du chemin de fer Pon-
tagne - Chaux-de-Fonds avise le public
qu'elle est en mesure de fournir :
3,000 banches d'excellente TOURBE,
qui sera rendue dans les meilleures con-
ditions, à Neuchâtel, au domicile des
acheteurs, pour le prix de 17 Fr. la
banche de trois mètres cubes,
payable comptant.
Pour les livraisons déjà faites, les ré-
glementations s'effectuèrent sur le susdit prix.
**M. O. PRÊTRE, marchand de com-
bustibles** (chantier à la gare J.-S. et ma-
gasin rue Saint-Maurice n° 41), auquel
les commandes devront être faites,
est chargé de la vente et de la li-
raison à domicile.
Porteurs sur demande. — Téléphone.
Les livraisons par banche pourront être
échelonnées suivant les convenances des
clients. 80

Les POÈLES à FEU CONTINU
brevetés de REISSMANN
se réglant au moyen d'une seule poignée,
SONT LES MEILLEURS
de tous les systèmes qui existent jusqu'à
présent. (H. 2954 Q.)
EXPERIENCE DE 17 ANS
REPRÉSENTANTS EN SUISSE :
Schürch & Bachler, Berne.
Ed. Will, Bienne.
P. Glanck, Zurich.
J. Debrunner-Hochreutiner, Saint-Gall.
F. Barruschky, Bâle.
Anton Bucher, 26, Eisenb.-Str., Lucerne.
M. Hatz, Coire.
Francillon & Co, Lausanne.
A. Kaufmann, Chaux-de-Fonds.
L. BONNY, NEUCHÂTEL.
Environ 10,000 de ces poêles sont déjà
en usage en Suisse!

ON DEMANDE À ACHETER
On demande à acheter un chésal de
4 à 500 mètres, aux environs de la ville,
de préférence rapproché de la gare J.-S.
S'adresser à Haenstein & Vogler, Neu-
châtel. 833

ANTIQUITÉS
On demande à acheter, chez Ferd.
Beck (Bazar de Jérusalem), Neuchâtel,
des vieilles monnaies et médailles, écrits
et gravures neuchâteloises, porcelaines,
armes, etc., objets lacustres en pierre,
bronze et fer; des vieux timbres-poste
suisses et étrangers de 1843-1860, si
possible sur lettre.
N.B. A la même adresse, vente et ré-
paration de billes de billards. 531

On demande à acheter
d'occasion 2 LAIGRES ronds ou ovales,
en bon état, de la contenance de 3500-
4000 litres chacun.
Adresser les offres sous chiffres R. R.
18, poste restante, Neuchâtel. 533c

ACHAT DE BOIS
Comme les années précédentes, je suis
toujours acheteur de bois de toutes es-
sences. 905
Noyers sur pied ou abattus.
BERNARD BASTING, marchand de bois,
NEUCHÂTEL

te ferait de la peine de revoir ton père ?
— Oh! non, papa, dis-je, en ap-
puyant mon bras sur son épaule, je
suis bien aise que vous soyez arrivé.
— Alors tu ne seras plus triste, n'est-
ce pas? et tu t'amuseras ici comme
chez tante Désirée?
Je soupirai. Il m'embrassa, me re-
posa sur ma petite chaise; puis il se
rapprocha de sa femme, et ils se re-
mirent à causer à voix basse. J'entendis
mon père qui parlait de sensibilité à
ménager; mais, un peu consolée par
ses caresses, j'avais repris l'album, et
je m'intéressais beaucoup plus aux gra-
vures qui s'y trouvaient qu'à la conver-
sation.
Quand huit heures sonnèrent à la
pendule, M^{me} Perceval agita un cordon
de sonnette: la femme de chambre pa-
rut presque aussitôt.
— Madeleine, dit-elle, allez coucher
M^{lle} Gabrielle; elle paraît très fatiguée.
A cet ordre, je me levai et j'allai em-
brasser mon père, puis je me dirigeai
vers la porte. J'entendis un chuchote-
ment, et la voix de mon père s'éleva.
— Et ta maman, Gabrielle! dit-il
avec une certaine sévérité.
Je revins sur mes pas comme à re-
gret, j'allai présenter mon front à M^{me}
Perceval, et je retournai près de Made-
leine, qui m'attendait.
Au bout du corridor elle ouvrit une
porte, et j'entrai dans un étroit cabi-
net, meublée, comme le reste de la mai-
son, avec luxe.

Une personne, très au courant du com-
merce et de la comptabilité et disposant
d'un certain capital, aimerait à reprendre
la suite d'un commerce ou à y entrer
comme associé. Adr. les offres au bureau
Haenstein & Vogler, sous Hc 485 N.

AVIS DIVERS

Une dame seule serait disposée à
prendre en pension une ou deux jeunes
filles, qui désireraient fréquenter l'école
allemande. Références : M. le pasteur
Liebi ou M. Stucki, président de com-
mune à Anet. S'adr. à M^{lle} Marg. Probst,
Münstschmiegasse, Anet. 881

Raccommodages de chaussures
PROMPTS & SOIGNÉS
Se recommande, **Veuve KUFFER,**
Poteaux 8.
On achète toujours vêtements, chaus-
sures et lingerie. 60

Un ménage sans enfant, à la campagne,
serait disposé à recevoir un enfant. S'a-
dresser chez M^{me} Haag, tapissier, fau-
bourg du Lac 3. 506c

**Leçons de piano, guitare et
mandoline**, par M.
Ivo GAIANI, professeur, directeur de la
Fanfare italienne.
Rue du Château n° 8, 2^{me} étage. 791

Compagnie des Volontaires

MM. les membres de la Compagnie des
Volontaires sont convoqués en assemblée
générale réglementaire pour le
lundi 12 novembre 1894
à 2 heures précises, à l'Hôtel-de-Ville de
Neuchâtel.
Les communiés de Neuchâtel qui dé-
sirent se faire recevoir membres de la
Compagnie devront se présenter au bu-
reau à 2 heures très précises. 849
Neuchâtel, le 2 novembre 1894.
Le Comité.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Ch. Zorn-Hirt, coiffeur, Seyon 5a, Neu-
châtel, représentant pour la Suisse fran-
çaise de la maison de costumes Meili &
Kaiser, à Bâle, rappelle aux Sociétés théâ-
trales de la ville et des environs, qu'il
est à même de fournir promptement, soi-
gneusement et à prix modérés, toutes es-
pèces de costumes pour théâtres, soirées,
bals masqués, etc. **Ch. ZORN-HIRT.**
Ch. Zorn-Hirt, coiffeur, se recommande
aux Sociétés pour coiffer, louage de per-
ruques, etc. (H 874 N)
J. TRITTEN, herboriste, de-
Neuveville, station de Neuveville; re-
çoit tous les jours. 465

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Le Comité a l'honneur d'informer ses souscripteurs et le
public, que les cinq concerts d'abonnement ont été fixés comme
suit :

Jeudi 29 novembre 1894.
Jeudi 17 janvier 1895.
Jeudi 7 février »
Jeudi 21 »
Jeudi 14 mars »

Convaincu des inconvénients de toute nature que présente
la salle du théâtre et qui s'accroissent d'année en année,
aussi bien en ce qui concerne les places disponibles pour le
public que l'espace restreint et défectueux réservé à l'orchestre,
le Comité a décidé que les concerts de cet hiver auraient lieu
dans la **Grande salle des Conférences**,
dont l'acoustique et les dimensions répondent mieux aux exi-
gences actuelles.

Un avis ultérieur indiquera le jour et le local de vente des
places d'abonnement. Le public est prié de réserver bon accueil
au collecteur, qui se présentera prochainement à domicile pour
recueillir les souscriptions d'actions.

(H. 808 N.)

LE COMITÉ.

CONSULTATIONS GYNÉCOLOGIQUES

Le D^r MAUERHOFER, de Peseux

ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA MATERNITÉ DE BERNE

Médecin spécialiste pour les maladies des dames

reçoit le MARDI, JEUDI et SAMEDI, de 2 à 4 heures 744

Salle de consultations : HOPITAL DE LA PROVIDENCE, NEUCHÂTEL

L'HOTEL DE LA POSTE A LAUSANNE

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public que je viens de reprendre
situé à proximité de la gare et du bureau de poste. Maison remise complètement à
neuf et bien installée. Cuisine spécialement soignée. Vins et liqueurs de 1^{er} choix.
Service attentif. Prix modérés.

Se recommande, **JULES FALLEGGER,**
O. 1352 L.) ci-devant premier sommelier à l'hôtel Baur, en ville, Zurich.

Madeleine se mit en devoir de me
deshabiller.
Elle paraissait pressée. La vibration
de la sonnette était venue interrompre
une partie de dominos qu'elle faisait
avec Pierre, le cocher; elle avait hâte
d'y retourner.
Je me laissai deshabiller sans mot
dire; mais, quand je fus couchée, et
que je vis Madeleine prendre le bou-
geoir et se disposer à sortir, je lui de-
mandai, avec terreur, si elle allait me
laisser seule.
— Certainement, répondit-elle. Fau-
drait-il rester vous regarder dormir?
Je vais bientôt remonter, et mon lit se
trouve dans un cabinet à côté. Bonsoir,
Mademoiselle.
Et, sans écouter mes supplications,
elle sortit avec la lumière.
Pour faire comprendre ce que je re-
sentis en ce moment d'indicible terreur
et d'amer regret, il faut rappeler ce
qu'était mon coucher chez tante Dési-
rée, et savoir de quels préjugés Renotte
avait, en toute simplicité, farci ma pe-
tite imagination.
Après le souper, qui finissait vers
huit heures, tante Désirée, assise sur
une chaise basse près d'un feu clair et
pétillant, les genoux écartés, attendait
patiemment qu'il me plût d'aller m'y
installer. Quand le sommeil apesantis-
sant mes paupières, je m'y réfugiais;
elle me déchaussait, et, mes pieds sous
une de ses mains pour que la chaleur
de la flamme n'y arrivât qu'adoucie,

j'appuyais ma tête sur son bras gauche
arrondi en oreiller et j'attendais le som-
meil. Quand il tardait trop à venir ou
qu'il me prenait une fantaisie d'enten-
dre chanter, je demandais une chan-
son. Tante Désirée toussait et commen-
çait, de sa voix légèrement chevrotante,
une romance de chevalerie qu'elle
avait chantée une première fois devant
son défunt mari, le jour de leurs fian-
çailles.
Quand elle était essoufflée, ce qui
arrivait vers le cinquième couplet, Ren-
otte commençait une sombre com-
plainte. Elle ne faisait pas, comme
tante Désirée, des roulades, elle chan-
tait tout d'une pièce et sur un ton uni-
forme, on eût dit le croassement d'une
grenouille. Quand tante Désirée avait
repris haleine, elle continuait la ro-
mance; Renotte, lancée dans sa com-
plainte, n'avait garde de l'interrompre,
et cinq minutes de cet étrange duo suf-
fisaient pour m'endormir profondé-
ment.
Alors, comme je l'ai dit, on me dé-
shabillait sans me réveiller, et je ne me
rappelle pas avoir assisté à mon pro-
pre coucher aux Rosaies.
Hélas! où étaient tous ces soins, tou-
tes ces tendresses? Deux froids baisers
avaient effleuré mon front, une ser-
vante m'avait deshabillée et laissée
dans le cabinet d'une maison étrangère,
sans lumière et sans feu.

(A suivre.)

L'ÉCOLE DU DIMANCHE ENFANTINE 820

recommencera dimanche prochain 5 novembre, à 11 heures, au local des Bercles.

Leçons d'anglais

M^{me} Scott, de Londres, a recommencé ses leçons, rue Pourtalès 8, rez-de-chaussée.

CAUSERIE VITICOLE

(SUITE)

Il ne faut pas tout mettre à la charge du mildiou, tout n'est pas son œuvre, et les feuilles sèches ou jaunes ne sont pas toutes tombées, sucées par le mycelium péronosporique; il y a eu certainement d'autres influences qui se sont fait sentir et qui ont amené maladie et chute des feuilles. Beaucoup de vignes présentaient une belle récolte, peu en rapport avec l'état du feuillage et qu'on ne pouvait, à distance, estimer à la vue de la coloration jaune des pampres. Ces feuilles (traitées, il est vrai) ne présentaient surtout aucune trace de mildiou; elles étaient jaunes pâles ou brunâtres, un peu pâteuses au toucher et d'une coloration assez uniforme; quelques-unes même étaient d'un rouge brunâtre sale. Les journées froides du mois d'août, les pluies trop continues et, disons-le, les troubles commis dans la végétation par les feuilles phylloxériques sont bien certainement des causes qui se sont jointes au mildiou pour mettre des entraves à la circulation et aux fonctions respiratoires des feuilles. Le raisin, dans ces cas, a moins souffert que là où le mildiou l'a attaqué.

À côté des feuilles jaunes, il y a eu les grains atteints de pourriture; est-elle seulement le résultat des atteintes du mildiou? Non; ici encore nous avons des causes diverses qui se sont ajoutées à l'œuvre du champignon, et la plus grande, à mon avis, ce sont les raglages tardifs, les saisons faites une fois les raisins couverts de fard. Je le sais, l'année a été mauvaise pour le travail des vignes; il a fallu profiter des quelques lueurs de soleil assez rares en 1894, et les travaux ont traîné.

Mais il n'en est pas moins vrai que l'on oublie de plus en plus que la vigne, une fois en maturité, veut être laissée en repos; il lui faut l'isolement et le soleil seul pour élaborer cette importante fonction de la maturité, période de recueillement qu'il faut respecter. En circulant dans les vignes à cette époque, vous frottez les raisins, vous les meurtrissez, et là où il y a un coup, il y a pourriture. Il en est pour la feuille, quand elle est mouillée, ce qui en est pour le grain qui mûrit; ils ne permettent ni l'un ni l'autre qu'on les froisse.

Nous avons vu que par une température suffisante, en contact avec une gouttelette d'eau, la conidie éclot; mais si cette eau contient la plus minime quantité de cuivre, la germination n'a pas lieu. En effet, telle est l'observation qui est à la base de tous les traitements contre le mildiou et qui en fait toute la pratique.

M. le professeur Millardet, dans ses *Études de Laboratoire sur le mildiou*, a remarqué que s'il se servait d'eau distillée ou d'eau du fleuve pour faire germer les conidies, la germination avait lieu, mais que s'il employait l'eau de son puits, elles ne germaient plus; l'eau du puits était tirée par une pompe en cuivre, et il suffisait du contact de l'eau avec les tuyaux pour la rendre impropre à la germination. On a remarqué que les échelles sulfatées, les pailles trempées dans une solution de cuivre produisaient des effets protecteurs jusqu'à 15 centimètres de distance; les gouttes de pluie qui frappent ces échelles, ces liens, s'éclaboussent et se chargent de légères parcelles de cuivre qui vont tomber sur les feuilles environnantes et les préserver ainsi des attaques du mildiou.

De ces faits et constatations nous pouvons donc déjà tirer une première indication pour les traitements: ce n'est pas la quantité de cuivre contenue dans la bouillie et projetée à une même place qui influe sur le développement du mildiou, mais sa présence et son contact aussi minime soit-il, mais le plus direct possible avec les germes. Il faut donc pulvériser fin, avec des liquides bien préparés, il faut produire comme un léger brouillard qui tombe sur les feuilles, les sarments et les grappes, et les recouvre le plus possible, qui les enveloppe dans un nuage préservatif se déposant en fines gouttelettes sur toutes les surfaces. On ne peut, il est vrai, recouvrir toute la feuille, étaler le liquide préservateur sur tous les bois, mais les rosées, les pluies fines vont se charger d'étendre cette couche cuprique et transporter sur toute la feuille le remède sous forme d'hydrate d'oxyde ou de carbonate de cuivre. Si le temps reste sec, le mildiou ne se développera pas, il est vrai, mais arrive l'humidité nécessaire à l'éclosion, elle dissoudra le remède à mesure qu'elle donnera vie aux conidies et le mal sera tué dans sa racine; c'est l'indication formelle de l'injection préventive; il faut occuper la place avant l'ennemi.

Il faut recouvrir surtout les faces supérieures des feuilles, là où tombe la pluie de conidies, où s'implantent les spores échappés des œufs d'hiver. C'est par la face supérieure des feuilles que pénètre le mal; en lui fermant l'entrée, il est inutile de s'occuper de la sortie au-dessous. L'introduction de la chaux, de la soude dans les liquides d'injection a

un but direct, un effet important en dehors de celui de marquer le passage ou de faciliter des adhérences.

Ces substances provoquent des décompositions, des transformations qui ont pour but de rendre le cuivre soluble sous une forme non corrosive. En effet, la présence du sulfate de cuivre non décomposé dans les liquides de traitement présente des dangers pour les parties vertes de la vigne, et peut produire des effets de brûlure d'autant plus étendus et graves que la vigne est plus jeune et plus délicate.

Pour que l'injection agisse, il faut que le sulfate de cuivre soit complètement décomposé en hydrate de cuivre et qu'en outre l'alcalinité du liquide ait complètement disparu; la diffusion sur les feuilles se fera donc d'autant plus rapide que la proportion de chaux employée se rapprochera le plus de la dose voulue pour amener la précipitation de l'hydrate de cuivre et par conséquent une action préservatrice beaucoup plus rapide. Il ne faut donc ni trop de chaux ni trop de soude, pas plus qu'il ne faut du sulfate de cuivre non décomposé. Quels que soient les liquides employés, ils doivent être préparés d'après certaines règles, au risque de voir, par leur non observation, des accidents corrosifs assez étendus. Il me serait facile de citer plusieurs vignes complètement brûlées par des propriétaires consciencieux, mais qui ont négligé certaines précautions dans la préparation de leurs liquides ou qui ignoraient les quantités de cuivre que contenait leur eau-mère.

On possède certains moyens simples et pratiques de reconnaître dans les liquides la présence du sulfate de cuivre non décomposé; j'en indique trois à la portée de chacun.

1^{er} procédé. — Il est basé sur le changement de couleur du papier bleu de Tournesol (on le trouve dans toutes les drogueries). Si vous le trempez dans votre liquide il deviendra rouge, tant qu'il restera du sulfate de cuivre non décomposé, il faudra donc ajouter de la chaux jusqu'à ce que le papier ne change pas de couleur, c'est-à-dire qu'il reste bleu.

2^{me} procédé. — Il est basé sur la coloration bleu intense que donne l'ammoniaque au contact d'une solution de sulfate de cuivre. Vous prenez du liquide d'injection, vous y versez quelques gouttes d'ammoniaque; tant qu'il se colorera en bleu foncé, vous aurez encore du sulfate de cuivre non décomposé; dès que la coloration ne se produit plus, il n'est plus nécessaire d'ajouter de la chaux, tout le sulfate de cuivre est décomposé.

Pour ce procédé il faut laisser reposer la solution et ne faire l'essai que sur le liquide.

3^{me} procédé (au ferrocyanure de potasse). — On fait une solution au 20^{me} (1 gramme sur 20 grammes d'eau, de ferrocyanure de potasse, et vous versez de temps en temps quelques gouttes dans la bouillie; tant qu'il reste du cuivre libre, vous obtiendrez une coloration rouge-brun foncé qui ne se produira plus dès que l'adjonction de chaux sera suffisante. Ce procédé est très sensible. Ces bouillies ainsi obtenues ont reçu le nom de *bouillie bordelaise à dose de chaux minimum*.

Il est absolument nécessaire d'avoir du sulfate de cuivre aussi pur que possible (celui fourni par les sociétés d'agriculture du canton était excellent). Les sulfates de cuivre du commerce contiennent souvent du sulfate de fer ou du sulfate de zinc. Pour reconnaître la présence du sulfate de fer, vous versez dans une solution de sulfate de cuivre quelques gouttes d'ammoniaque: le précipité deviendra blanc verdâtre, pour le zinc grisâtre.

Il existe, au point de vue de la durée d'action des injections, une idée qui laisse croire que l'effet du cuivre est continu depuis le début des traitements jusqu'à la fin de la végétation. Cette théorie n'est pas exacte et pourrait dispenser d'un nouveau traitement dans l'année et entraîner des mécomptes et des invasions tardives de mildiou, jetant un discrédit sur les effets des traitements. Les longues pluies peuvent laver les feuilles, enlever complètement la couche de cuivre, si elle n'est surtout pas suffisamment adhérente. D'un autre côté, de nouvelles feuilles ont poussé, les raisins ont grossi, les sarments se sont développés, offrant de nouvelles surfaces d'invasion; il faut préserver tous ces nouveaux-venus, d'où nécessité de deux traitements au moins, l'un avant l'effeuillage, avant les chaudes journées du printemps, traitement préventif, — avant-garde jetée dans la place avant l'ennemi; l'autre après l'attaque au moment où tout le développement du cep est complet, — traitement de précaution, renforts apportés à la défense. Il va sans dire que les époques peuvent varier suivant l'année, les pluies ou les jours secs, l'état plus ou moins chaud, humide, de l'atmosphère. D^r P.

VARIÉTÉS

SIR FRANCIS DRAKE

Elle est curieuse, la morale maritime du 16^{me} siècle. La preuve en est fournie par M. J.-A. Froude — l'éminent historien anglais qui vient de mourir, — dans son dernier ouvrage: *English Seamen in the sixteenth century* (Les Marins anglais au seizième siècle). La *Revue bleue* en donne une analyse dont nous détachons ce portrait:

Vers le milieu du seizième siècle, la grande puissance maritime du monde était l'Espagne. En moins de cinquante années, elle avait conquis tout ce qui paraissait bon à prendre en Amérique, les terres à trésors, fondé des villes, inventé un monde, cela d'une main. Avec l'autre, elle avait dompté les Maures, et vaincu à Lépante. La France venait en second lieu. Quant à l'Angleterre, on n'en parlait point. Sa puissance maritime, à cette époque, était presque nulle.

En Europe, les gouvernements d'Espagne et d'Angleterre étaient alliés ou tout au moins neutres, sous la réserve de se rendre tous les mauvais services possibles, et les nations brouillées pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien du pillage. En Amérique, ces deux mêmes nations s'entendaient à ravir sur le dos des nègres. Les Espagnols avaient besoin d'esclaves, et les Anglais leur en vendaient à des prix doux. Il n'était plus question ici de confesser sa foi ni de fabriquer des martyrs, on faisait du commerce. L'Inquisition, la terrible et méfiante Inquisition ne s'était pas encore introduite dans les colonies. Dès qu'elle y fut, elle eut, il faut l'avouer, les premiers torts. Elle avait des objections, non pas à l'importation de la viande noire sur pied, mais à la présence d'hérétiques capables de contaminer ces pays neufs. C'est à cause d'elle, et du bois d'ébène, qu'un brave négrier anglais — tant il est vrai que les voies de la Providence sont impénétrables — devint un amiral célèbre, un découvreur de terres, et l'un des grands hommes de son pays. C'est une gloire nationale, et son portrait est à Greenwich. Il s'appelle Francis Drake.

Son histoire est étroitement liée à celle de John Hawkins, son patron et son initiateur, fils lui-même d'un certain William Hawkins, qui avait eu l'honneur de présenter à Henri VIII une intéressante curiosité naturelle, un roi de sauvages tout en vie: l'esprit d'importation était dans la famille. John fit un premier voyage heureux à Saint-Domingue, où il arriva avec trois cents nègres. Les Espagnols le reçurent à bras ouverts. Le commerce des colonies était, on le sait, réservé aux nationaux; mais le gouverneur, bien aise de fermer les yeux, se contenta de garder pour le compte du roi Philippe le tiers de la cargaison, ce qui représentait à peu près l'impôt de 60 % prélevé normalement, d'après la loi, sur la vente du bétail humain. Malgré cette grosse saignée, le bon contrebandier réalisa des bénéfices énormes. Seulement, il poussa l'aplomb un peu trop loin: avec son gain, il acheta des peaux de bœufs et envoya un commissionnaire les vendre en Espagne! Philippe II s'émut: il n'y a pas de quoi s'étonner. Sur ces mers lointaines, qu'il considérait comme sa propriété, traversées de vaisseaux chargés d'or, ombragées par la croix catholique, la présence de ces aventuriers, dont il avait appris à ses dépens à se méfier, n'était pas rassurante. Et puis, la loi était formelle: nul en Amérique ne pouvait commercer que les seuls Espagnols. D'un cœur léger, il confisqua la cargaison d'Hawkins. Le brave homme ne se découragea pas pour si peu. A défaut d'autre bénéfice, son voyage lui avait servi de réclame. Le bruit s'était répandu en Angleterre que vendre des nègres valait bien mieux encore que piller les mers d'Europe au nom du prince d'Orange. Comme l'affaire paraissait bonne, Elisabeth voulut en être, subventionna elle-même une nouvelle entreprise, fréta des navires pour une expédition dont le moindre défaut était d'être infiniment désagréable à son cher beau-frère Philippe. Hawkins était bien décidé d'ailleurs — ayant été, selon lui, indûment frustré de ses peaux de bœufs — à ne plus laisser au gouvernement légitime que 7 1/2 % au lieu de 30. Il avait inventé cette détaxe à son usage personnel, et vraiment il était bien bon de ne pas tout prendre. Il partit, suivi des vœux de son pays et de sa souveraine. Il revint chargé d'or. Elisabeth toucha 60 %, trouva Hawkins un grand homme et, mise en goût par ce premier succès, le subventionna de nouveau.

On imagine les gémissements de l'ambassadeur d'Espagne. Son maître, un peu naïf, se scandalisait et annotait les marges des rapports de Londres d'onomatopées stupéfaites: du reste, il essayait pendant ce temps de faire assassiner sa belle-sœur pour rétablir Marie Stuart. Par malheur, l'expédition d'Hawkins réussit fort mal cette fois. Battu par la tempête, ne pouvant plus tenir la mer, il eut l'admirable, la sublime audace d'entrer dans Saint-Jean d'Ulloa, alors le plus grand port du Mexique, en se faisant passer pour de Bagan, l'amiral lancé à sa poursuite! Seulement, par méchante fortune, de Bagan arriva derrière son dos. Hawkins eut une idée de génie. Il interdit à l'amiral l'entrée de son propre port. Le temps était mauvais, l'Anglais occupait une île qui fermait la passe et qu'il avait puissamment fortifiée; de Bagan eut peur et traita, donnant à cet insolent ennemi la permission de se ravitailler. On échangea des serments, des traités, des otages; après quoi, une belle nuit, l'honnête amiral attaqua. On avait en ces temps un fier respect de la foi jurée, et tout le monde vraiment se valait! Hawkins s'évada la nuit, après une lutte héroïque. Il avait eu un navire coulé sur quatre. Un autre menaçait d'avoir le même sort: cent hommes se sacrifièrent. On les descendit dans les bois sauvages, les abandonnant à Dieu. Ils parvinrent aux établissements espagnols, où ils furent bien traités d'abord; mais l'Inquisition les fit réclamer plus tard pour les martyriser.

Non, décidément, la traite n'était pas aussi lucrative qu'on le croyait! L'ardeur

des aventuriers se ralentit. Hawkins, après une intrigue aussi romanesque et aussi astucieuse que ses voyages, et dans laquelle il mystifia le roi d'Espagne, lui extorqua un million, le titre de Grand d'Espagne, et faillit abrégier les jours de l'infortunée Marie Stuart, prit du service tranquille, et mourut avec les fonctions, sinon le titre, de ministre de la marine d'Elisabeth. On le retrouva quand la grande guerre avec l'Espagne éclata: il se conduisit en grand homme de mer et en bon citoyen. Mais un de ses parents, qui l'avait accompagné dans son dernier voyage, assez jeune encore et inconnu, poussa plus loin que lui la soif de rapine, l'ambition et le génie. Son brigandage fut grandiose, et il mérita d'être le père de la marine anglaise. Certes Philippe II avait eu raison de frémir quand le premier navire anglais pénétra dans la mer du Sud. Maintenant Drake savait la route, il avait vu passer les galions d'or: il décida que cette proie était à lui. Elisabeth encore une fois lui prêta des navires, de faibles, de mesquins navires sur lesquels on osait à peine avoir d'hui traverser la Manche: le *Pélican*, qui jaugeait cent tonnes, et deux pinasses. C'est avec cette flottille d'enfant qu'il entreprit la plus formidable des aventures, guida une poignée d'hommes sous de nouvelles étoiles, presque sans cartes, sur des mers dont les flots insoufflés roulaient à l'autre bout du monde. Ce fut de la piraterie, certes, de la belle et bonne piraterie; mais le coup fut si hardi, il fallut une telle cuirasse au cœur des gens qui le portèrent — disons tout, ils revinrent si riches! — que dans l'éloignement des siècles le sang versé pâlit, et qu'ils paraissent maintenant grands comme Cortez et Pizarre, héros comme eux.

Drake partit à la fin de l'année 1572. Rien n'avait transpiré de son plan de pillage illustre. D'après les bruits vagues, il pensait que l'or et l'argent des mines du Pérou était débarqué à Panama, passé à dos de mules en suivant les lignes du canal actuellement ébauché, et débarqué à Nombre de Dios, à l'embouchure du Chagre. Mais quelle était la distance de Panama au Chagre? Nul ne le savait. Était-il vrai, d'ailleurs, que l'Amérique se resserrât? Y avait-il un point où, à quelques lieues de distance, les rivières tombaient dans des flots différents? Des nègres marrons le contenaient d'une façon confuse, et Drake les crut. Silencieusement, il débarqua à Nombre de Dios, traversa la sauvagerie, et, du haut d'un de ces sommets que les perçeurs d'isthmes n'ont pu vaincre, il aperçut une brume blanche, une nappe sans fin, plate et brillante, qui fermait l'horizon. C'était le Pacifique. Alors il marcha devant lui, aux écoutes, frôlant les sentiers. Bientôt il entendit un bruit de métal, le son clair de clochettes au cou d'un long troupeau de mules. Le Trésor des Espagnols passait.

Il s'en empara d'un bond. La présence des Anglais dans ces terres était aussi imprévue que l'existence d'une ville au pôle Nord. Le butin fut immense. C'était des barres d'argent, de l'or, des perles, des rubis, des diamants. Drake enterra l'argent, emporta le reste, et d'un vol long et direct regagna l'Angleterre.

Désormais il avait vu le Pacifique; il savait que sur ses rives gisaient les plus belles possessions de l'Espagne, le Chili, le Pérou, le Mexique, cachés alors aux navigateurs étrangers par l'immensité déserte des terres du versant atlantique. Un homme pourtant, Magellan, avait osé contourner toute l'Amérique, passer entre la grande terre et le bloc désolé de la Terre de Feu. Drake reprendrait cette route, et, qui sait? peut-être reviendrait en contournant le pôle Nord, après avoir remonté toute l'Amérique par ce passage du Nord-Ouest dont les imaginations se préoccupaient déjà. Il repartit en 1577: ses trois navires avaient en tout 212 tonnes! En même temps que contre les éléments, il lui fallait lutter contre les hommes. Le pont de son navire n'était pas sûr, car le parti espagnol, encore puissant à la cour, y avait mystérieusement jeté des espions. Un matin, comme il venait de toucher la mer du Sud, il s'aperçut que son troisième navire, le *Marigold*, un sloop de 12 tonnes, commandé par un certain Doughty, avait profité de la nuit pour s'enfuir. Stupéfait, Doughty allait prévenir les Espagnols, le livrer et le perdre. Il courut à sa recherche, reprit le bâtiment, le brûla, emmena à son bord Doughty prisonnier. Jusqu'aux côtes de Patagonie le malheureux fut épargné, mais en entrant dans Port-Saint-Julien, les équipages aperçurent une chose étrange et funèbre: c'était un squelette pendu à un vieux échafaud, un squelette tout blanc, nettoyé des vautours. Cinquante ans s'étaient écoulés depuis que Magellan avait abordé là, et ce matelot supplicié restait seul pour dire son passage, sa gloire et son implacabilité. Cette vue peut-être enduroit le cœur de Drake: Doughty fut jugé par l'équipage et condamné à mort. S'il se plaignait, nul n'a jamais répété sa plainte solitaire; mais on sait qu'il demanda les sacrements. De sa propre main, Drake lui donna la communion, la partagea avec lui, l'embrassa. Puis, maître à bord, capitaine, juge et prêtre, il fut bourreau et lui trancha la tête. Le dimanche suivant, dit un témoin oculaire, il fit un sermon sur la nécessité de l'obéissance, et de nouveau fit communier l'équipage. « Les matelots partageaient l'hostie en chrétiens et en frères, après quoi ils allèrent de grand cœur à leurs affaires. » Je le crois.

La discipline était rude à maintenir dans ces mers désolées. Tout était aux yeux nouveau, sauvage, émerveillant. Parfois on avait la chance de rencontrer des phoques, et on les tuait pour les

manger. On franchit le détroit de Magellan, mais la tempête jeta les nefs au delà du cap Horn, et ce fut ainsi que les hommes apprirent que la Terre de Feu ne se continuait pas, comme on le croyait, jusqu'au pôle Sud. Jamais les marins n'avaient vu des vagues si hautes, et ils avaient peur. Winter, le capitaine de l'*Elisabeth*, épouvanté, séparé par un coup de vent, s'enfuit. Il avait un cœur de poule, dit froidement Froude. Il raconte en Angleterre que Drake était perdu. Celui-ci pourtant arriva à Valparaiso pour attendre son compagnon. Il ne trouva qu'un gros galion, qui le prit pour un Espagnol et l'accueillit amicalement en hissant son pavillon et battant du tambour. Il fut pris sans coup férir, car l'équipage sauta par-dessus bord. Ce coup de main livra à Drake quatre cents livres d'or, un calice, deux burettes, une nappe d'autel, du vin et un pilote. Cherchant toujours Winter, de loin, comme Ulysse cherchait Ithaque, il gagna Tarapaca. Les barres d'argent y gisaient sur le quai, au soleil; les muletiers dormaient à côté.

On embarqua les barres d'argent. Au moment de mettre à la voile, un autre convoi arriva. Il eut le sort du premier. Résultat: un demi-million de ducats, quatre millions de notre monnaie. A Lima, hélas! le galion portant le produit des mines pendant toute une saison vint de quitter le port. C'est la *Notre-Dame-de-Conception*, que son équipage nomme d'un nom obscène et fanfaron: le *Caca-fuego*. Drake repart: la vigie qui la première verra le *Caca-fuego* aura une chaîne d'or. On aperçoit une voile, on court dessus, on prend la proie. Ce n'est pas celle qu'on cherche, mais on y trouve encore quatre-vingts livres d'or et un crucifix serti d'émeraudes grosses comme des ailes de pigeon. Enfin, au large de Quito, le *Caca-fuego* lui-même est en vue. Un morceau est gros, il faut assez de ruse. La *Pélican* prend les allures d'un pirate dans son commerce, s'approche de la *Conception*, puis tout à coup, arrivé à bonne portée, jette un orage de fer et de plomb sur le lourd Espagnol. Ensuite, à l'abordage! Il y a vingt tonnes d'argent en barres, treize caisses d'argent monnayé, cent livres d'or en barres, puis des pépites, puis des rubis, et des diamants, et des perles, à ne pas les compter. Le gouvernement espagnol accusa une perte de douze millions de francs, indépendamment des pacotilles des particuliers. La prise avait une valeur incommensurablement plus grande.

— La reine est pourtant l'alliée de mon maître! disait le capitaine du galion, désespéré.

— C'est d'elle que j'ai reçu ma commission, répondit Drake en riant. D'ailleurs, j'ai à venger des griefs personnels.

Il garda le navire et la cargaison. Ce grand pirate dinait seul, maintenant, comme un roi, aux sons d'un orchestre. Trois navires de guerre lui donnèrent la chasse, le joignirent, mais n'osèrent l'attaquer. Le nom de Drake faisait peur. Leurs capitaines furent mis en prison. Ils dirent, pour leur excuse, que Drake était un diable et qu'on ne se bat pas avec le diable.

Il revint par les Philippines, les Célèbes, les Moluques, Java, le Cap de Bonne-Espérance, pillant toujours sur sa route, naufrageant parfois, et le bois pourri de ses navires était mangé par les bêtes de la mer. Mais il était protégé des astres, et cette certitude le rendait joyeux. Dans un port, ayant trouvé des alcades en train de juger une fournée de nègres, il lâcha les nègres et lia les alcades. Dans le détroit de la Sonde, son chapelain ayant eu peur dans un grand danger et craignant la vengeance de Dieu à cause de l'exécution de Doughty, il jugea le chapelain, armé d'une paire de pantoufles en guise de main de justice, l'excommunia, le voua solennellement au diable et le fit enchaîner par le pied à un anneau de fer. Il se sentait riche, puissant, mené, par une force providentielle et dédaigneuse des vulgaires honnêtetés, aux destinées hautes qui firent de lui, au lieu d'un pirate, un grand amiral. Il put continuer à rire, d'ailleurs, une fois sur le sol anglais.

Tandis que Philippe II réclamait son châtiment en lui donnant tous les noms qu'il méritait, ses compatriotes le saluèrent comme un héros. Elisabeth étant partie prenante au butin, elle ne se souciait pas de le lâcher. Elle commença par faire mine de prêter l'oreille aux réclamations de son beau-frère, ordonna une enquête, fit dresser un état des trésors du *Pélican*; mais, en secret, elle avait autorisé Drake à enlever de son navire tout ce qui lui plairait. Le reste fut enfermé dans la Tour, pour plus de sûreté. Elle le garda. Jamais Philippe n'en vit un sou. La comédie fut bonne.

Drake fut fait baronnet. Il donna à la reine une croix de diamants et une couronne d'émeraudes, faites de gemmes saintes; au chancelier Dromley, 800 dollars de vaisselle plate; autant à tous les membres du Conseil. La reine porta la couronne le jour du nouvel an; Bromley, grand chef de la justice, étala sur ses dressoirs sa part du brigandage. Pourtant, serupuleux dans ces jours peu scrupuleux, deux des ministres, Burghley et Sussex, refusèrent leurs 800 dollars pesant d'argent. Ils dirent qu'ils ne pouvaient accepter les générosités d'un voleur.

Pierre MILLE.

L'Imprimerie de la Feuille d'avis
livre en deux heures les lettres de
faire-part.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^{ie}